



HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

RAPPORT D'ACTIVITÉS

2020



Édito



J'ai le plaisir de vous adresser le rapport d'activités de la Communauté des Communes du Haut-Béarn pour l'année 2020, une année singulière marquée par une crise sanitaire hors normes et par le renouvellement des élu-e-s à la suite des élections municipales.

Ces changements démocratiques n'ont pas altéré la continuité républicaine de l'action publique même si des orientations nouvelles, issues du contexte socio-économique sont nécessaires pour réussir la relance et pour que nos territoires soient plus attractifs.

Je rends hommage aux élu-e-s de la mandature précédente qui ont permis que, venant de quatre collectivités aux identités bien ancrées dans leurs territoires : Aspe, Barétous, Josbaig et Piémont Oloronais, chacune d'entre elle s'inscrive un peu plus chaque jour dans un projet collectif de

développement.

Je rends hommage aussi aux agents de la collectivité qui dans les circonstances COVID difficiles et anxiogènes ont tenu le cap du Service Public, par leur présence sur le terrain ou à distance dans des conditions parfois difficiles.

Notre territoire, à ce jour, a mieux que beaucoup d'autres résisté aux assauts de la crise sanitaire, économique et sociale. Il a perdu moins d'emplois, même si le tourisme, l'hôtellerie et la restauration sont en souffrance comme le sont aussi les activités injustement qualifiées de non essentielles.

C'est ainsi que le nombre d'élus délégués au Pôle développement économique a été étoffé afin de prendre en compte à la fois les mutations industrielles, l'agriculture, l'économie de proximité via le commerce et l'artisanat, et via l'économie touristique qui est un véritable gisement de ressources et d'emplois.

Il nous reste à doter ces domaines des budgets nécessaires pour produire un effet de levier auprès de nos partenaires institutionnels : État, Région, Département ; l'Europe aussi.

C'est en conjuguant le développement économique au service de l'emploi avec un aménagement du territoire bien pensé, précautionneux de notre environnement que nous renforcerons la qualité de vie et l'attractivité du Haut-Béarn.

La politique environnementale y contribue largement par ses actions de prévention dans le domaine des risques sanitaires, du réchauffement de la planète et de la préservation de la biodiversité.

Les politiques en faveur de la petite enfance, des accueils de loisirs, de la qualité attendue des repas dans nos cantines, de la santé, du maintien des services publics en milieu rural... visent à endiguer la baisse démographique et à attirer dans nos communes les familles qui ont eu le bon goût de s'y confiner.

L'excellence reconnue de l'offre culturelle, très diversifiée et accessible à toutes les générations est un indéniable facteur d'attractivité.

Vivre en Haut-Béarn est une chance ! Les pages qui suivent vous permettront de mesurer l'investissement de vos élu-e-s et le professionnalisme de nos agents.

Je vous en souhaite une agréable lecture,
Bien cordialement.

Bernard UTHURRY

*Président de la Communauté de Communes du Haut-Béarn
Marie d'Oloron Sainte-Marie*

Sommaire

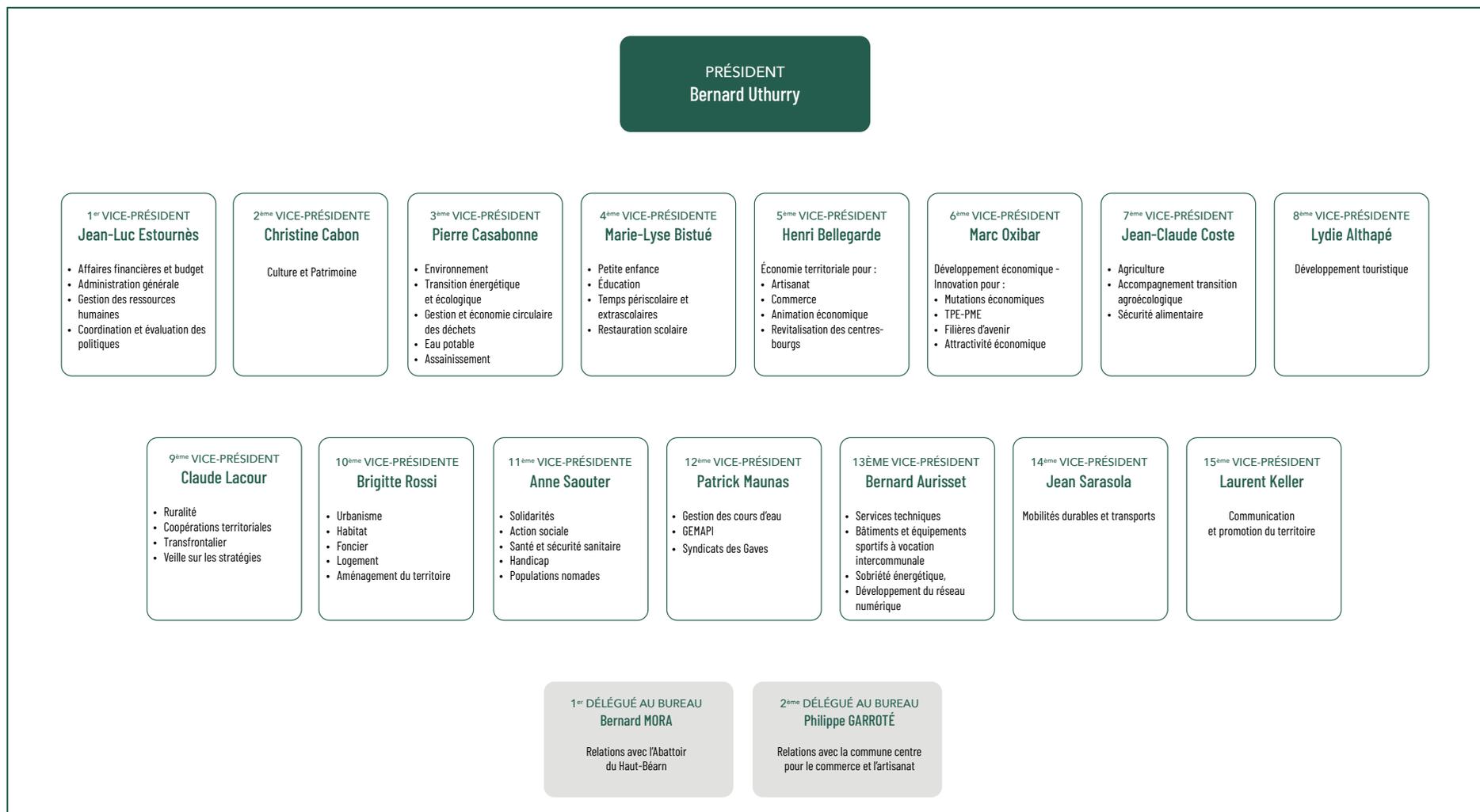
1. Renouveaulement des instances	6
2. Pôle ressources et moyens.....	8
a. Administration générale	8
b. Finances	9
c. Ressources humaines	12
d. Informatique et réseaux	13
3. Pôle urbanisme, logement et cadre de vie.....	16
a. Service planification	16
b. Service Application du Droit des Sols (ADS).....	20
c. Service mobilité.....	20
d. Service habitat.....	23
3. Pôle développement économique et politiques contractuelles.....	25
a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure	25
b. Valoriser et soutenir les filières du territoire.....	26
c. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique	27
d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn	28
e. Contractualisations.....	29
f. Programme LEADER.....	29
4. Pôle politique touristique	31
a. Gestion du Plan Local de Randonnées.....	31
b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques	32
c. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers	33
d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique	34
e. Développement de partenariats et de coopérations	34
f. Accompagnement de porteurs de projets.....	35
g. Gestion de l'Espace Nordique du Somport.....	35
h. Projets 2021	36
i. Les chiffres clés du tourisme 2020	38
5. Pôle développement social.....	40
a. Service petite enfance	40
b. Service éducation (scolaire et périscolaire) 2020	42
c. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).....	44
d. Restauration collective	46
e. L'Espace France Services.....	48
f. Service Santé.....	50
g. L'analyse des besoins sociaux	52
h. L'accueil des gens du voyage	52

6. Pôle action culturelle	53
a. Projets transversaux.....	54
b. Lecture Publique	54
c. Spectacle Vivant - Scène conventionnée « arts de la marionnette ».....	56
d. Patrimoine	58
e. Enseignements artistiques.....	62
f. Journées événementielles	63
7. Pôle Technique et Environnement - Secteurs Environnement.....	65
a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)	65
b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)	67
c. Service Transition Écologique	68
d. Eau potable et assainissement collectif.....	71
e. Rivières	71
8. Pôle Technique et Environnement - Secteurs Techniques.....	74
a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie).....	74
b. Accueil des gens du voyage	76
c. Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous	77

1. Renouvellement des instances

2020, année d'élections municipales, a également été l'année de renouvellement des instances de la communauté de communes.

Le nouveau conseil communautaire, composé de 74 conseillers communautaires a été installé le 17 juillet 2020 avec l'élection du nouveau bureau communautaire composé comme suit :



BUREAU

* Maire délégué



Bernard Uthamy*
Président
OLORON SAINTE-MARIE



Jean-Luc Estournès*
Vice-président
MOURMOUR



Christine Cabon*
Vice-présidente
LASSEUBÉTAT



Pierre Casabonne*
Vice-président
ARETTE



Marie-Lysle Bizud
Vice-présidente
OLORON SAINTE-MARIE



Henri Bellegarde*
Vice-président
BEOUSS



Marc Debar*
Vice-président
OEU-LES-BAINS



Jean-Claude Coste*
Vice-président
ANCE-FEAS



Lydie Akhrop*
Vice-présidente
LANNE-EN-BARETOUS



Claude Lacour*
Vice-président
GEJUS D'OLORON



Brigitte Rossi
Vice-présidente
OLORON SAINTE-MARIE



Anne Sauter
Vice-présidente
OLORON SAINTE-MARIE



Patrick Maunou*
Vice-président
LÈS-BATHAS



Bernard Aarrest*
Vice-président
LÈDEVIX



Jean Seroussi*
Vice-président
GUPMENDON



Laurent Keller*
Vice-président
LASSÈVRE



Bernard Mora
Délégué au Bureau
ASASP-ARRIS



Philippe Garrotte
Délégué au Bureau
OLORON SAINTE-MARIE



Dany Barraud
Maire délégué
ACCOUS



André Bernos
Maire délégué
ARVIS



Étienne Serno
Maire délégué
ARAMITS



David Mirande
Maire délégué
AREN



Marie-Françoise Castang
Déléguée
ARETTE



Jacques Cazareng
Délégué
ARBUS



Françoise Assad
Maire délégué
BIOGÈ



Jean-Jacques Bordenave
Délégué
BIOGÈ



Jean-Claude Coustel
Maire délégué
BORCE



Fabienne Tournat
Maire délégué
BUZET



Ophélie Escot
Maire délégué
CETTE-EYVAIN



Alain Comsenu
Maire délégué
ESCOT



Jean Casabonne
Maire délégué
ESCOU



Sylvie Odet
Maire délégué
ESCOUT



Maryse Arigau
Maire délégué
ESQUAÏLE



Suzanne Sage
Maire délégué
ESTIALESCO



Philippe Sansonnat
Maire délégué
ESTOS



Alexandre Lehmann
Délégué
ETSAUT



Philippe Picaud
Délégué
EYSUS



Michel Costau-Carrère
Maire délégué
GÉRONCE



Jean-Michel Idrope
Délégué
GÈS



Jean Laberte
Délégué
HERRIÈRE



Clément Pichou
Maire délégué
ISSIR



Claude Bernard
Délégué
LASSÈVRE



Michèle Casadouneq
Déléguée
LASSÈVRE



Sandrine Hirschinger
Déléguée
LÈDEVIX



Patrick Grillot
Délégué
LESCUN



Marthe Clot
Maire délégué
LOURDOG-ICHÈRE



Gérard Laprière
Maire délégué
LURBE-SAINT-CHRISTAU



Fabienne Marie-Saltrav
Déléguée
OEU-LES-BAINS



Anne Barbet
Déléguée
OLORON SAINTE-MARIE



Sami Bouti
Délégué
OLORON SAINTE-MARIE



Jean-Maurice Cabannes
Délégué
OLORON SAINTE-MARIE



Jean Contau-Carrère
Délégué
OLORON SAINTE-MARIE



Laurence Dupriez
Déléguée
OLORON SAINTE-MARIE



Erenanuelo Eracia
Déléguée
OLORON SAINTE-MARIE



André Labarthe
Délégué
OLORON SAINTE-MARIE



Daniel Lacrampe
Délégué
OLORON SAINTE-MARIE



Flora Laporme
Déléguée
OLORON SAINTE-MARIE



Stéphane Lartigue
Délégué
OLORON SAINTE-MARIE



Chantal Leconte
Déléguée
OLORON SAINTE-MARIE



Patrick Maillet
Délégué
OLORON SAINTE-MARIE



Jean-Luc Marie
Délégué
OLORON SAINTE-MARIE



Nathalie Pastor
Déléguée
OLORON SAINTE-MARIE



Dominique Quéheille
Déléguée
OLORON SAINTE-MARIE



Raymond Viloba
Délégué
OLORON SAINTE-MARIE



Muriel Bat
Maire délégué
ORIN



Alain Quintana
Délégué
OSSE-EN-ASPE



Elisabeth Miquau
Maire délégué
PEY D'OLORON



Marie-Annie Tourrier
Maire délégué
PRÉCHACQ-JOSBAIG



Aurere Guibara
Déléguée
PRÉCILLON



Louis Bernot
Maire délégué
SAINT-GOIN



Bruno Jungblos
Maire délégué
SARRANCE



Marlène Mirande
Maire délégué
SAUCÈDE



Jacques Marquaire
Maire délégué
UPROS



Christophe Guéry
Maire délégué
VERDÈTS

2. Pôle ressources et moyens

a. Administration générale

Elle assure l'accueil des usagers et le fonctionnement général de la collectivité.

À ce titre, outre le secrétariat de Direction de l'autorité territoriale et de la Direction Générale, le service Administration Générale prépare, gère et rend compte notamment de l'ensemble des assemblées de la collectivité, lourde tâche s'il en est, jugez-en plutôt :

En 2020, malgré les contraintes liées à la crise sanitaire qui nous ont conduits à réduire le nombre de réunions institutionnelles, ce sont **7 Conseils Communautaires** qui se sont tenus et **218 délibérations** qui ont été prises.

Outre ces 7 Conseils Communautaires, **2 séances plénières** ont permis d'aborder le projet de restructuration de l'Espace Nordique du Somport ainsi que plusieurs points relatifs à l'action culturelle (le passage du service Spectacle Vivant en Établissement Public Administratif, la création d'un atelier marionnettique et les divers sujets d'actualité entourant le Fort du Portalet, dont le confortement du Pont d'Enfer).

2 Conseils des Maires, l'un au mois de mai autour de la réouverture des écoles après la période de confinement du printemps 2020, l'autre au mois de septembre abordant la présentation du diagnostic dans le cadre de l'Analyse des Besoins Sociaux, la présentation des modifications au projet de Plan Local d'Urbanisme de Sarrance ainsi que la présentation des modifications au projet de révision du Règlement Local de Publicité d'Oloron Sainte-Marie.

8 réunions territoriales et ateliers autour de la co-construction du projet de territoire.

19 bureaux communautaires au cours desquels ont été abordés environ **40** sujets.

Sans parler bien sûr des commissions thématiques auxquelles sont conviés élus communautaires mais également élus municipaux, ni des rencontres avec les partenaires institutionnels que sont le Département des Pyrénées-Atlantiques, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'État.

En outre, suite au renouvellement des instances, entre le mois de juillet et décembre, ce sont plus de **130** représentants de la collectivité qui ont été désignés auprès des 47 syndicats, associations et autres entités dont la communauté de communes est membre.

Bien sûr, l'année 2020 a été marquée par la crise sanitaire. Pendant toute la durée du confinement, de la mi-mars à la mi-mai, puis au moment de la reprise d'activité, le service a épaulé la Direction Générale et l'autorité territoriale dans leurs rôles de coordonnateurs des différents services ainsi qu'auprès des communes et des représentants de l'État.

b. Finances

Les finances de la Communauté de Communes du Haut-Béarn sont gérées au travers d'un budget principal et de 14 budgets annexes (Le Gabarn, le Pont de Lescun, Lanneretonne, Ogeu-les-Bains, Lasseube, la Pépinière, l'Atelier Bois Énergie, Lazères, Les Barthes, le Service Spectacle Vivant, la Restauration Scolaire, le Somport, le SICTOM, le SPANC).

Compte Administratif du budget général de la CCHB en 2020 :

→ Section Fonctionnement

DÉPENSES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Charges à caractère général	1 780 333 €
Charges de personnel et frais assimilés	6 210 248 €
Reversement aux communes (<i>dont Fonds de Péréquation Intercommunal et communal</i>)	9 261 884 €
Autres charges de gestion courante (Subventions)	2 645 758 €
Charges financières	292 727 €
Charges exceptionnelles	19 245 €
Opération d'ordre d'amortissements et de transfert de charges financières	744 500 €
Dépenses de fonctionnement - Total	20 954 697 €

Les dépenses réelles de fonctionnement affichent une sous réalisation d'environ 500 000 € par rapport au budget prévisionnel en raison du contexte sanitaire de l'année écoulé qui n'a pas permis de réaliser l'intégralité des programmes prévus.

RECETTES FONCTIONNEMENT	TOTAL
Atténuations de charges	70 341 €
Produits des services, du domaine et ventes diverses	437 164 €
Impôts et taxes	15 764 803 €
Dotations et participations	4 913 320 €
Autres produits de gestion courante	174 029 €
Produits exceptionnels	116 445 €
Opération d'ordre de transfert de charges financières	4 962 €
Recettes de fonctionnement - Total	21 482 266 €

Des recettes fidèles aux prévisions budgétaires de l'exercice.

→ Section Investissement

Dépenses d'investissement	2 291 891 €
Recettes d'investissement	2 502 953 €
Résultat d'investissement	211 062 €

Concernant les opérations individualisées, l'année 2020 a été plus particulièrement marquée en investissement par les opérations suivantes :

- Pont d'Enfer : phase 1 de l'opération de renforcement du pont.
- Pont d'Ogeu : première partie de la création du pont sur la zone des Tembous.
- Appel à projet vélo et territoire : mise en place de station vélo électrique et acquisition du parc de vélo à destination des habitants du territoire.

- Modernisation du centre de ski nordique du Somport : prestation d'étude et d'assistance à maîtrise d'ouvrage des travaux.
- Extension du réseau de lecture publique : amélioration de l'offre de lecture publique sur le territoire.
- Platelage passerelle : début des travaux des passerelles de la médiathèque d'Oloron Sainte Marie.

→ Agrégats du budget général

	2017	2018	2019	2020
Recettes de fonctionnement	21 970 922 €	20 636 493 €	21 858 014 €	21 477 303 €
Dépenses de fonctionnement	21 306 606 €	19 666 796 €	20 119 913 €	20 210 197 €
Épargne brute	664 315 €	969 697 €	1 738 101 €	1 267 103 €
Épargne nette	- 27 145 €	285 264 €	1 088 865 €	517 100 €

L'exercice 2020 dégage une épargne brute de 1 267 103 € et une épargne nette de 517 100 € qui est un niveau cible qu'il faudrait maintenir.

Si nous prenons pour référence les éléments prospectifs du cabinet Local Nova présentés en bureau le 22 mars 2018 et en Conseil des Maires le 04 Avril 2018, nous pouvons constater que notre collectivité est en phase avec le tableau de marche qui prévoyait un objectif cible d'épargne brute d'un million d'euros à l'issue de l'exercice 2020.

Enfin pour compléter nos agrégats il est indiqué que la dette de la CCHB au 31 décembre 2020 est de 8 500 000 € avec une capacité de désendettement de 6.7 années qui est un niveau raisonnable.

* Ce schéma représente les restes à charge (dépenses moins recettes directes) du budget de fonctionnement 2020 de chaque politique publique de la CCHB.

Les attributions de compensations aux communes représentent en 2020 un montant de 8 880 000 € auquel vient s'ajouter le FPIC pour un montant de 300 000 €.

3 %
230 000 €



ENVIRONNEMENT

- Transition énergétique : 230 000 €
- Gestion Rivières : 0 €*
(budget annexe équilibré par ressources propres)
- Gestion des déchets : 0 € *(budget annexe équilibré par ressources propres)*
- Assainissement non collectif : 0 €
(budget annexe équilibré par ressources propres de la taxe GEMAPI)



10 %
890 000 €

SPORTS ET LOISIRS

- Piscines du Haut-Béarn : 840 000 €
- Autre : 50 000 €



7 %
600 000 €

AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE

- Application du droit des sols : 120 000 €
- Planification : 54 000 €
- Mobilité : 72 000 €
- Habitat : 72 000 €
- Coordination : 222 000 €
- Autre : 60 000 €



22 %
1 885 000 €

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

- Économie : 554 000 €
- Tourisme : 1 331 000 €
- Espace du Somport : 0 €
(budget annexe équilibré par ressources propres)



31 %
2 620 000 €

DÉVELOPPEMENT SOCIAL

- Petite enfance : 1 560 000 €
- Enfance-Jeunesse : 380 000 €
- Éducation : 370 000 €
- Santé : 36 000 €
- Maison de Services au Public : 128 000 €
- Populations nomades : 38 000 €
- Coordination : 108 000 €



27 %
2 275 000 €

CULTURE ET RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

- Lecture publique : 827 000 €
- Spectacle vivant : 460 000 € *(subvention budget annexe « Scène Conventionnée »)*
- Patrimoine : 385 000 €
- Enseignement artistique musical : 166 000 €
- Coordination du pôle et subventions aux associations : 300 000 €
- Événementiel : - 35 000 €
- Pays d'art et d'histoire : 172 000 €

RÉPARTITION DES
RESTES À CHARGE*
DE LA CCHB PAR
POLITIQUE PUBLIQUE

TOTAL
8 500 000 €

C. Ressources humaines

La crise sanitaire provoquée par l'épidémie de la Covid-19 a contraint la collectivité à s'organiser rapidement et efficacement. Travail à distance, réunions virtuelles, recentrage sur les services essentiels ; les agents de la communauté de communes ont démontré des capacités d'adaptation et une réactivité aux circonstances exceptionnelles.

Suite aux annonces faites par le Président de la République en mars 2020, la CCHB a mis en place un plan de continuité de service qui définissait les modalités de maintien de services dont la continuité était impérative (collecte des déchets, services supports, services assurant la sécurité des équipements et bâtiments...), de fonctionnement en mode dégradé facilité par la mise en œuvre du travail à distance, ou de fermeture de certains équipements.

Le premier semestre 2020 est donc marqué par la mise en place d'une gestion sanitaire de la crise pour préparer les conditions de reprise progressive d'activité (réalisation des protocoles et accompagnement des services dans leur application, achats de masques, gels, virucides, autres équipements de protection individuels...).

La collectivité a maintenu le lien avec les agents par une communication spécifique et régulière, afférente à la situation de crise ainsi qu'avec les représentants du personnel en charge de l'Hygiène et la sécurité.

La collectivité a suivi les recommandations du Ministre délégué en charge des Comptes publics qui a préconisé de renouveler les contrats des agents dont les besoins existeront à l'issue de la crise épidémique afin de contribuer à l'effort de solidarité.

Par ailleurs, les contraintes des protocoles sanitaires ont nécessité des renforts de personnel qualifié dans les crèches, en milieu scolaire et périscolaire, les ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement)

De même, la collectivité a cherché l'adéquation des besoins en matière de recrutement des saisonniers sur les sites ouverts au public en particulier les piscines, pour tenir compte des obligations sanitaires renforcées.

Par ailleurs, la loi n° 2020-473 du 25 avril 2020 de finances rectificative prévoyait la possibilité pour les administrations publiques de verser une prime exceptionnelle aux agents particulièrement mobilisés pendant l'état d'urgence sanitaire pour faire face à l'épidémie de Covid-19. Cette prime a été versée au personnel présent durant la période de confinement pour un montant total de 34 756€ et a concerné 56 agents (Budget principal et annexes confondus).

Pour autant, certains services ont connu durant cette année 2020 des modifications d'organisation interne comme le service technique opérationnel et les déchetteries (renforcement de l'encadrement), et le pôle Urbanisme, aménagement de l'espace, logement et cadre de vie (développement des conditions d'une ingénierie en urbanisme).

La collectivité est restée solidaire en :

- maintenant l'accueil des jeunes en stage dans les services en activité et dans le respect des protocoles ;
- délibérant la possibilité de conventionner avec le CNFPT (Centre National de Formation de la Fonction Publique Territoriale) deux contrats d'apprentissage sur les métiers de Ressources humaines et Urbanisme.

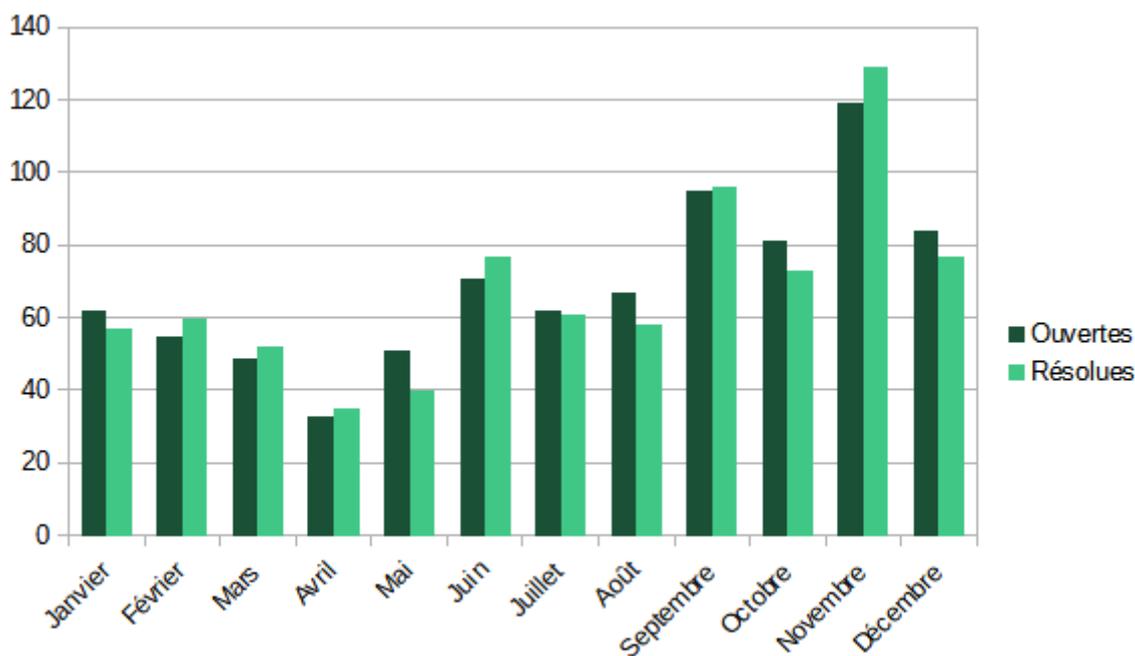
→ Les chiffres clés « formation » :

- Saisonniers : accueil de 51 saisonniers (y compris CEE ALSH)
- Stages : accueil de 51 stagiaires dont 37 du territoire
- Formation : 9 formations organisées en intra avec 75 agents formés
 - **Hygiène et sécurité** : 5 formations en (PSC1 / Habilitation électrique / PSE2 / CHSCT / Manipulation des extincteurs). Services concernés par une formation de cet axe : les crèches La-Haüt, L'îlot aux mômes et Crech'ndo, Service éducation, Piscine, Déchèteries, Service techniques gestion opérationnelle, Urbanisme, Espace du Somport, Lecture publique, Pays d'art et d'histoire, Information et Ressources humaines.
 - **Professionalisation des services** : 2 actions de formation (techniques de nettoyage et sophrologie. Services concernés : les crèches La-Haüt, L'îlot aux mômes et Crech'ndo, Service Enfance Jeunesse, Service Éducation, Piscine et Administration Générale.
 - **Management** : 2 actions de formation (rédaction des fiches de postes-entretiens professionnels / positionnement chef d'équipe). Services concernés : Service collecte des déchets, Déchèteries, Piscines, Pôle social, Service Petite enfance, crèche L'îlot mômes, Service Enfance Jeunesse, Service lecture publique, Finances.

d. Informatique et réseaux

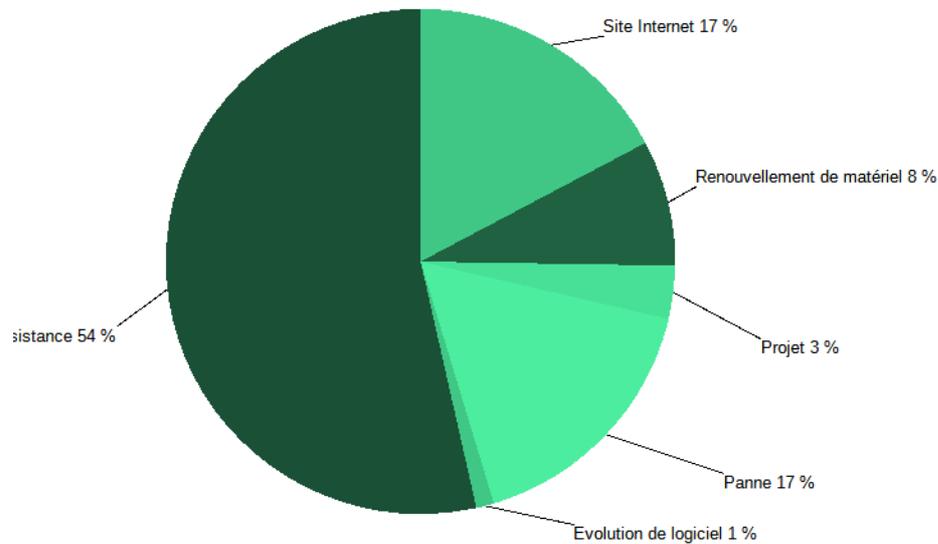
Avec la mise en place et le développement de l'utilisation d'un logiciel de gestion des services d'assistance (Helpdesk), le service Informatique et Réseaux est en mesure d'analyser la typologie des demandes faites par les services.

En 2020, plus de 800 demandes ont été traitées par le service.

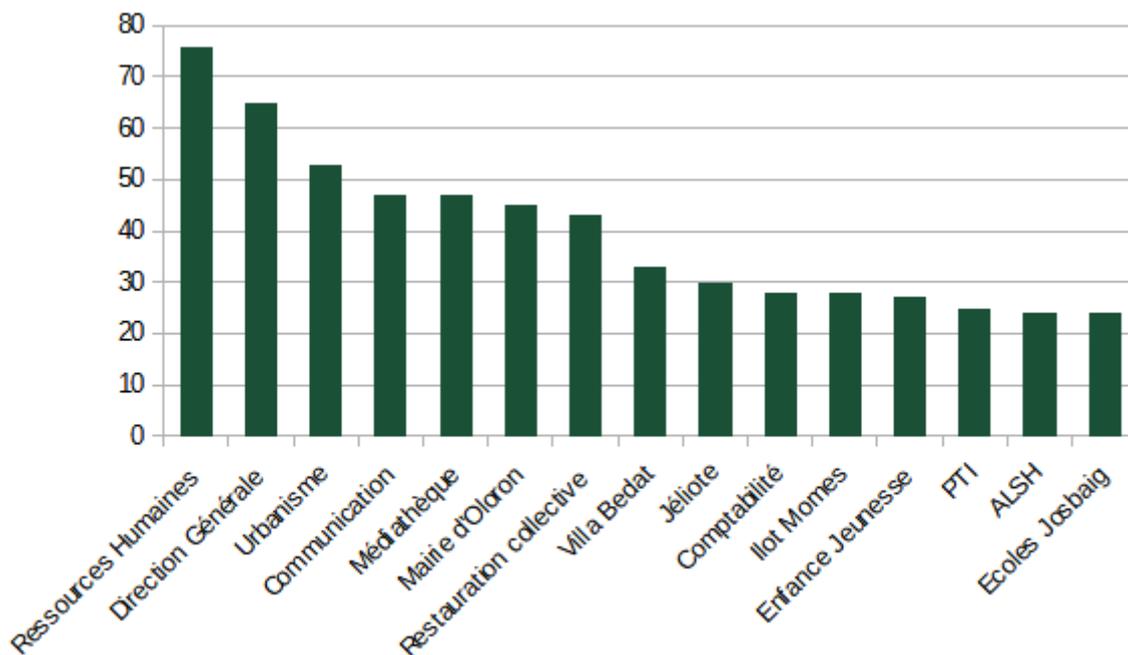


On remarque un net creux de l'activité pendant les mois de mars, avril et mai, directement imputable à la mise en place du travail à distance.

Ces demandes sont classées en 6 grandes familles :



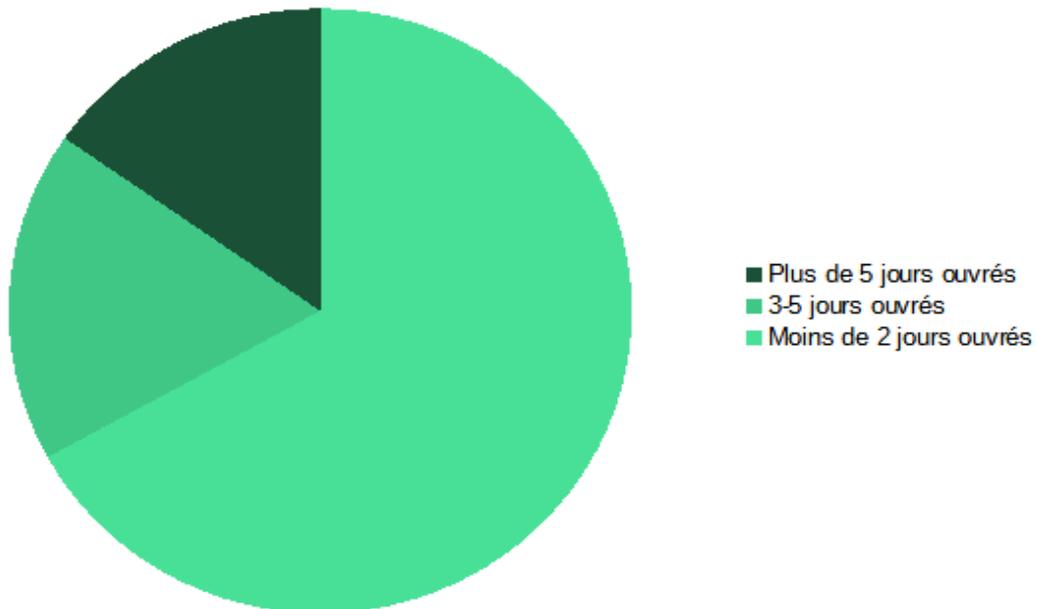
Nous pouvons également mettre en évidence l'origine de ces demandes. Voici, par exemple, les 15 services les plus demandeurs :



On note la place importante de la Mairie d'Oloron Sainte-Marie : le service Informatique de la CCHB a pallié l'absence de l'agent en charge de l'informatique à partir du mois de septembre.

Enfin, on peut dégager un indicateur d'efficacité du service en analysant le temps de résolution des demandes. En moyenne, il aura fallu compter sur 6 jours pour voir une résolution de la demande mais, surtout, 85% des demandes sont résolues en moins de 5 jours ouvrés.

À noter que certaines demandes relèvent de projet à long terme ou de pannes indépendantes de notre champ d'action.



3. Pôles urbanisme, logement et cadre de vie

a. Service planification

1) *EN DAVAN !* Co-construisons le Haut-Béarn 2040

→ Objectifs :

- Amender politiquement les trois orientations du projet *EN DAVAN !*
- Transcrire de manière opérationnelle le projet *EN DAVAN !*

→ Description de l'action :

> **Présentation aux nouveaux élus des trois orientations du projet *EN DAVAN !*, pour dans un premier temps valider la démarche et dans un second temps identifier les manques et besoins pour le projet.**

- **Faire de nos paysages, nos espaces naturels et agricoles, et notre environnement, un socle majeur de notre attractivité.**
 - ⇒ Il s'agit de la question de la production locale de ressources alimentaires et énergétiques. Mais aussi, de l'exploitation des patrimoines matériels et immatériels comme source de valorisation et d'identité de notre territoire.
- **S'appuyer sur notre fonctionnement territorial pour répondre aux besoins des populations,** notamment en cherchant à maintenir les équilibres entre la polarité principale constituée par Oloron Sainte-Marie et les centralités d'équilibres (Bedous-Accous, Arette-Aramits, Ogeu-Les-Bains et Lasseube)
 - ⇒ Aussi, c'est la question de la mobilité durable et active devant s'adapter aux spécificités du territoire (topographie, modes d'urbanisation, densité, etc.).
- **Adapter nos villes et villages aux défis contemporains et évolution des modes de vies**
 - ⇒ Faire des espaces publics, des lieux de vie adaptés aux questions du changement climatique (îlots de chaleurs urbains), tout en adoptant des modalités d'urbanisation sobres en cessant de grignoter des espaces agricoles et naturels. Il s'agira aussi, de calibrer le parc en logement qui aujourd'hui est déconnecté de la demande avec des habitats trop grands, insalubres, un parc locatif trop peu présent, etc.

> **Répondre à des appels à projets permettant de rendre opérationnel le projet *EN DAVAN !***

→ Bénéficiaires :

Les élus, partenaires institutionnels, porteurs de projet et acteurs pratiquant le territoire.

→ Moyens humains : 1 ETP

→ Faits marquants 2020 :

- Septembre : réponse conjointe Communauté de Communes et Ville d'Oloron Sainte-Marie à l'appel à candidature *Petites Villes de Demain* : Le programme vise à reconquérir les centralités. Le Label comprend trois axes :
 - Le renforcement de l'ingénierie par le recrutement d'un chargé de mission dont le poste pourra bénéficier des financements de l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat (ANAH) et de la Banque des Territoires. Aussi, il s'agit du soutien financier aux études et diagnostics.

- Des financements sur des thématiques ciblées qui pourront se traduire par des expertises grâce à l'appui de chaque partenaire du programme, par un soutien financier au travers d'une priorisation des financements « classiques » et du plan de relance, et au travers d'appels à projets spécifiques.
- D'une mise en réseau grâce au « club des Petites Villes » qui facilitera le retour d'expérience entre territoires, l'accès à la formation pour les agents et les élus, la mise à disposition d'outils méthodologiques.

La Signature de la convention Petites Villes de Demain a eu lieu le jeudi 25 mars 2021.

- Septembre / Octobre : Division du territoire en 9 bassins géographiques de concertation, visant à présenter localement à tous les élus municipaux les trois orientations du projet *EN DAVAN !*. Il s'agissait également d'identifier les manques et besoins pour adapter la feuille de route. De plus, l'objectif visait à présenter les rôles des référents communaux et de bassins :
 - Référent communal : Élu communal qui fait le lien entre sa commune et la communauté de communes. Il assiste à tous les ateliers de travail de co-construction.
 - Référent de Bassin : Il s'agit d'un référent communal qui va porter la parole de son bassin géographique, au sein du Comité de Pilotage (instance de validation du projet).
- Décembre : Réponse conjointe communauté de Communes et ville d'Oloron Sainte-Marie à l'Appel à Manifestation d'Intérêt de la Région Nouvelle-Aquitaine Revitalisation des centres bourgs/villes.
 - Participation de la Région à la mobilisation d'ingénierie en matière de commerce et de service pour travailler sur Oloron et les complémentarités avec les bourgs supports ;
 - Participation au financement du poste de Chef-fe de projet « *Petites Villes de Demain* », qui, placé sous l'autorité directe du Directeur Général des Services de la Ville d'Oloron Sainte-Marie, aura pour tâche de décliner le projet de territoire en matière de revitalisation ;
 - La Région, en fonction de l'actualisation du schéma stratégique d'intervention, apportera un soutien aux opérations de mutation d'îlots repérés comme stratégiques pour la revitalisation d'Oloron Sainte-Marie ;
 - La Région apportera un soutien à l'adaptation du commerce et de l'artisanat aux mutations du secteur ;
 - La Région apportera son soutien à des projets d'investissements destinés à promouvoir l'émergence de nouvelles formes d'activités, de commerces et de services de proximité participant au renouvellement des bourgs;
 - La Région dans le cadre de ses politiques sectorielles régionales (habitat/logement/foncier, Tourisme patrimoine, culture, mobilité, formation) s'engage à prioriser les projets qui participeront de la revitalisation du territoire.

→ Projets 2021 :

- *EN DAVAN !* sera transcrit juridiquement par un Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), prescrit en juin 2019. Par conséquent, l'année 2021 consiste à compléter *EN DAVAN* au regard des thématiques devant être abordées par le SCoT. Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) sera mis au débat en conseil communautaire à l'automne 2021.
- Débat sur la prescription d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) dont l'objectif serait de traduire localement à la parcelle le projet *EN DAVAN*.
- Travailler en partenariat avec les communes à la traduction opérationnelle des projets de revitalisation. L'un des enjeux est d'aboutir au début de l'année 2022 à des Opérations de Revitalisation de Territoire (ORT), qui donneront de la substance aux polarités identifiées dans *EN DAVAN !*

2) Élaboration des documents d'urbanisme locaux (Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et intercommunaux et Cartes Communales et règlement local de publicité

→ Objectifs :

Doter les communes d'outils de gestion de l'occupation des sols.

→ Description de l'action :

Réalisation d'études en vue de traduire les projets d'urbanisme des communes.

→ Moyens humains : 1,3 ETP

→ Faits marquants 2020 :

Poursuite des procédures sur les communes de :

- Sarrance : approbation PLU 10 septembre 2020 ;
- Oloron Sainte-Marie : approbation de la révision du Règlement Local de Publicité le 10 septembre 2020 ;
- Lées-Athas, ré-approbation PLU 13 octobre 2020 suite au contentieux en annulation.

→ Projets 2021 :

- Prescription du Plan Local d'Urbanisme intercommunal du Haut-Béarn ;
- Débat du Projet d'Aménagement Stratégique du schéma de cohérence territoriale du Haut-Béarn.

3) Gestion des documents d'urbanisme locaux

→ Objectifs :

Mettre les documents d'urbanisme en compatibilité avec des projets d'aménagement d'intérêt général ou les faire évoluer en fonction des contraintes légales.

→ Description de l'action :

Coordonner les demandes d'évolution des documents d'urbanisme communaux en fonction de l'intérêt général, des capacités logistiques du service planification et de maîtrise des coûts.

Rédaction en interne ou avec assistance de bureau d'étude, en cas de besoin de diagnostic environnemental, des dossiers techniques et réalisation des procédures d'approbation.

→ Moyens humains : 2 ETP

→ Faits marquants 2020 :

- Arette : Approbation de la déclaration de projet n°1 avec mise en compatibilité du PLU pour la création d'une Installation de Stockage de Déchets Inertes le 27 février 2020.
- Ogeu-les-Bains : Approbation de la déclaration de projet n°1 avec mise en compatibilité du PLU pour l'extension de la SEMO et la déviation de l'avenue des Fontaines le 28 juillet 2020.
- Ogeu-les-Bains : Approbation de la modification n°1 du PLU pour permettre les annexes et extensions en zones A et N du PLU le 28 juillet 2020.

→ Projets 2021 :

- Approbation de la modification simplifiée n°1 du PLU Lourdios-Ichère permettant le changement de destination de deux granges à valeur patrimoniale ;
- Approbation de la modification n°3 et n°4 du PLU de Lasseube pour la création d'un secteur d'accueil d'hébergement touristique et l'extension du camping Belair ;

- Création de la Zone d'Aménagement Différée sur le centre-bourg de Lescun.

4) Veille foncière

→ Objectifs :

Assure la veille foncière permettant l'acquisition de terrains nécessaires à l'action publique.

→ Description de l'action :

- Suivi des Déclarations d'Intention d'Aliéner dans les parcs d'activités économiques communautaires.
- Suivi VIGIFONCIER de la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural Atlantique en lien avec les communes.

→ Moyens humains : 0.1 ETP

→ Faits marquants 2020 :

- Prémption d'une friche de 4528 m² à réaménager au sein du Parc d'activités Camou à Bidos pour un montant de 83 060 €.

→ Projets 2021 :

- Création de la Zone d'Aménagement Différée sur le centre-bourg de Lescun afin de permettre la prémption d'immeubles nécessaires à la réalisation de la politique de l'habitat et l'accueil d'activités économiques souhaitée par la commune.

5) Assistance à Maîtrise d'ouvrage pour des aménagements communaux

> Bénéficiaire : Commune d'Oloron Sainte-Marie

→ Objectifs :

Réfection du platelage des passerelles du site de la confluence des gaves suite à malfaçon lors de la construction initiale.

→ Description de l'action :

Réfection du platelage des passerelles du site de la confluence des gaves suite à malfaçon lors de la construction initiale.

Les services de la communauté de communes ont fait appel à une ingénierie spécialisée et passé les marchés nécessaires au déroulement du chantier.

→ Description de l'action :

Au terme d'un long parcours judiciaire reconnaissant la malfaçon et établissant les responsabilités respectives des constructeurs, la Communauté de Communes, Assistante à Maîtrise d'Ouvrage pour la construction du parvis et des passerelles a retenu le maître d'œuvre SPAN pour assurer la réfection des platelages.

Après dépose du platelage par l'entreprise ID VERDE de Messanges (40), il s'est avéré que la structure du tablier nécessite d'importantes réparations.

Les structures bois seront réparées avec de l'injection de résines et couvertes des intempéries par une tôle métallique.

Après réparation définitive un platelage en Ipé sera posé sur lambourdes et sous face ventilée. Des bandes de résine antiglissance seront incrustées dans les lames.

b. Service Application du Droit des Sols (ADS)

→ Objectifs :

Instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme dans les délais pour 40 communes adhérentes.

→ Description de l'action :

Instruction en 2020 de 1 607 actes (805 Certificats d'urbanisme ; 560 Déclarations Préalables ; 227 Permis de Construire ; 7 Permis de Démolir ; 8 Permis d'Aménager).

→ Moyens humains :

3 instructeurs à temps plein et une assistante administrative à temps partiel.

→ Bénéficiaires :

Communes adhérentes et pétitionnaires qui retrouvent un service de proximité.

→ Faits marquants 2020 :

- Stabilité du nombre d'actes sur l'année 2020 malgré la situation sanitaire et le confinement.
- Adhésion au service d'instruction des autorisations du droit des sols intercommunal de la commune de Sarrance, suite à l'approbation de son Plan Local d'Urbanisme.
- Élargissement de la dématérialisation de l'ensemble des demandes d'autorisation d'urbanisme (Certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, d'aménager, de démolir) pour le grand public). 50 % des autorisations d'urbanisme sont déjà déposées via la plateforme e-permis.fr

→ Projets 2021 :

- La collectivité est identifiée comme pilote pour la dématérialisation totale de la chaîne d'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme, auprès des services de l'État, avant l'échéance du 1^{er} janvier 2022 définie par la loi ELAN.
- Raccordement du système d'instruction à la plateforme normalisée pour les autorisations d'urbanisme.

c. Service mobilité

1) Projet Cycl'O Béarn

> Élaboration du schéma directeur cyclable intercommunal

→ Objectifs :

Offrir une alternative de déplacement à l'utilisation de la voiture « individuelle » et répondre aux nouveaux enjeux de déplacements en lien avec la transition énergétique.

→ Description de l'action :

Réalisation d'études en vue de réaliser des itinéraires prioritaires. Tous les itinéraires ont été présentés aux communes concernées.

→ Moyens humains : 0.25 ETP

→ Faits marquants 2020 :

Approbation du schéma directeur cyclable et son budget associé en avril 2020

→ Projets 2021 :

- Mise en œuvre du schéma cyclable et de son suivi
- Commande du matériel nécessaire à la réalisation

> Prêt de vélos à assistance électrique - durée 1 mois

→ Objectifs :

Faire expérimenter aux Haut Béarnais la pratique du vélo à assistance électrique au quotidien pour leurs déplacements locaux

→ Description de l'action :

Acquisition d'une flotte de 25 Vélos à Assistance Électrique équipés de sacoches de transport et d'antivol.

Prêt d'un vélo pendant un mois afin de vérifier l'opportunité pour les habitants de s'équiper. Environ un prêt sur quatre est traduit par une acquisition et un changement de mobilité pour ces utilisateurs. La durée permet d'introduire sur la durée cette nouvelle mobilité tout en permettant une forte rotation du parc des vélos communautaires.

→ Moyens humains : 0.25 ETP

→ Faits marquants 2020 : 140 utilisateurs

→ Projets 2021 : Poursuivre et adapter ce service aux nouvelles demandes

> Déploiement de 3 stations de vélos en libre-service : Bedous, Bidos et Ogeules-Bains pour un total de 17 vélos

→ Objectifs :

Proposer un autre mode déplacement à la fois pour les personnes extérieures au territoire ainsi que pour la population locale. L'implantation des stations autour des haltes ferroviaires permet aux utilisateurs du train de disposer d'un moyen de mobilité locale.

→ Description de l'action :

Mise en place à l'été 2020 des stations devant les gares et haltes ferroviaires des communes concernées. La location est gratuite pour 1 h 30 et ne peut excéder une durée de 24 heures.

→ Moyens humains : 0.25 ETP

→ Faits marquants 2020 :

450 locations sur les 5 premiers mois pour un montant de 409.68 euros de recettes

→ Projets 2021 :

- Faire un bilan de l'usage et le développer en complément des autres sources de mobilité.
- Harmoniser les tarifs avec la station de la ville d'Oloron Sainte-Marie.

> Aide à l'achat de vélos à assistance électrique

→ Objectifs :

Inciter la population à l'achat d'un vélo à assistance électrique en apportant une aide financière de 100 € cumulable avec celle de l'État.

→ Description de l'action :

- Aide de 100 euros pour les personnes non imposables permettant d'ouvrir droit à une aide complémentaire de 100 € de l'État.
- Maximum d'une aide par foyer.
- 26 aides attribuées en 2020.

→ Projets 2021 : Reconduction de l'action.

2) Autres services de mobilité

> Navette vallée d'Aspe

→ Objectifs :

Répondre aux besoins de déplacements des habitants de la Haute-Vallée d'Aspe en direction des commerces et services du vallon de Bedous le jeudi, jour de marché.

→ Description de l'action :

Ce service dessert les communes d'Urdois, Etsaut, Borce, Cette Eygun, Lescun, Lees Athas, Osse, Accous, Bedous et Aydius.

→ Faits marquants 2020 :

- Adaptation du service aux mesures COVID
- Mise en place d'une centrale de réservation
- Quatre à six personnes en moyenne par trajet.
- Le véhicule est régulièrement complet en saison touristique.

→ Projets 2021 :

Réflexion sur l'augmentation de la fréquence de ce service en articulation avec l'offre de mobilité sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes à partir du 1er janvier 2022.

→ Moyens humains : 0,1 ETP

→ Bénéficiaires : Habitants de la CCHB.

> Rezo Pouce

→ Objectifs :

Mise en place d'une solution d'Autostop sécurisée à destination les jeunes adultes, mais pas que, dans le cadre du développement de la solidarité intergénérationnelle.

→ Description de l'action :

- Accessible via une application web (rezopouce.fr), le service permet de se déplacer en mode "Où je veux quand je veux", avec un temps de prise en charge moyen de 6 mn.
- Des arrêts sécurisés sont déployés sur l'intégralité des communes.

→ Faits marquants 2020 :

- 180 abonnés
- Suspension du service lors des périodes de confinement

→ Projets 2021 :

Relancer l'animation du Rezo Pouce par une animation auprès du public

d. Service habitat

1) Soutien à l'Opération Programmée de Rénovation de l'Habitat de Renouvellement Urbain d'Oloron Sainte Marie

→ Objectifs :

Poursuite de l'opération de redynamisation du centre-ville d'Oloron Sainte-Marie par la reconquête d'un patrimoine bâti à forte valeur patrimoniale mais dégradé et souffrant d'un taux de vacance trois fois supérieur à la moyenne nationale.

→ Description de l'action :

Soutien financier majoré aux travaux de réhabilitation des logements du centre historique d'Oloron Sainte-Marie.

→ Moyens humains : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

- Propriétaires des logements compris dans le périmètre de l'opération.
- Commune d'Oloron Sainte Marie.

→ Faits marquants 2020 :

Début phase opérationnelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées Atlantiques, la CCHB et la ville d'Oloron Sainte-Marie

6 dossiers déposés en 2020 :

- 2 propriétaires bailleurs (7 980 €).
- 4 propriétaires occupants (6 581 €).

→ Projets 2021-2024 :

Phase opérationnelle avec l'Agence Nationale de l'Habitat, le Département des Pyrénées-Atlantiques, la CCHB et la ville d'Oloron-Sainte-Marie :

- 70 propriétaires bailleurs,
- 135 propriétaires occupants,
- 3 copropriétés (15 logements).

2) Programme d'Intérêt Général départemental « Bien Chez Soi 2 »

→ Objectifs :

Aides à la rénovation de l'habitat, maintien à domicile des personnes âgées ou en situation de handicap, amélioration de l'efficacité énergétique et lutte contre la précarité énergétique.

→ Description de l'action :

Versement de subventions aux propriétaires en complément de l'Agence Nationale de l'Habitat, du Département des Pyrénées Atlantiques et des caisses de retraites le cas échéant.

→ Moyens humains : 0.3 ETP

→ Bénéficiaires :

Propriétaires occupants sous conditions de ressources, propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement du niveau des loyers sur l'intégralité du territoire de la CCHB, copropriétés.

Montant des aides :

- 2,5 % du montant HT des travaux : travaux de rénovation énergétique et/ou autonomie.
- 5 % du montant HT des travaux : travaux logements indignes ou très dégradés

→ **Faits marquants 2020 :**

- Aide à l'amélioration de du logement de 25 propriétaires occupants (dont 8 dossiers PROCIVIS, préfinancement des aides publiques attribuées aux propriétaires occupants).
- 1 propriétaire bailleur pour 5 logements.

→ **Projets 2021 :**

- Clôture du dispositif d'aide « Bien chez Soi 2 »
- Lancement du dispositif d'aide « Bien chez Soi 3 », en collaboration avec le Département 64.

3) Police Spéciale de l'Habitat

→ **Objectifs :**

Compétence de la Communauté de communes depuis 2017, la Police Spéciale de l'Habitat vise à lutter contre l'habitat indigne et/ ou dangereux pour le public ou les habitants sur les communes du Haut-Béarn.

→ **Description de l'action :**

- Lien avec les communes pour la sécurisation initiale des lieux
- Information à destination des propriétaires.
- Requête auprès du Tribunal Administratif de Pau.
- Désignation d'un expert afin de connaître l'état de l'habitation.
- Arrêtés de péril ordinaire ou imminent suivant l'avis de l'expert.
- Suivi et contrôle de l'engagement des travaux.

→ **Moyens humains :** 0.3 ETP

→ **Bénéficiaires :**

Propriétaires occupants ou bailleurs, locataires de logements dégradés et dangereux.

→ **Faits marquants 2020 :**

Six dossiers de périls traités dont :

- 2 à Oloron Sainte-Marie ;
- 1 à Issor ;
- 1 à Sarrance ;
- 2 à Lanne-En-Barétous.

Deux dossiers ayant débouché sur des travaux de sécurisation définitive des lieux.

→ **Projets 2021 :**

- Poursuite des procédures en cours ; repérages et visites d'habitations dégradées et dangereuses sur diverses communes.

Élaboration d'un nouveau « Guide des procédures de mise en sécurité des immeubles, locaux et installations », suite à l'Ordonnance du 16 septembre 2020 du Code de l'Habitat et de la Construction (mesures applicables dès le 1^{er} janvier 2021) créant la notion de mise en sécurité des immeubles.

3. Pôle développement économique et politiques contractuelles

Rôle / objectif du pôle :

Le rôle principal du pôle est de développer et promouvoir l'activité économique et l'attractivité du territoire suivant 4 axes stratégiques :

> **Axe 1** : construire une stratégie d'offre foncière et immobilière sur mesure ;

> **Axe 2** : valoriser et soutenir les filières clés du territoire ;

> **Axe 3** : rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique ;

> **Axe 4** : conforter la « destination économique » Haut-Béarn.

En outre, le pôle organise, supervise et anime les dispositifs de contractualisation entre la Communauté de Communes du Haut-Béarn et les différents financeurs (Conseil Départemental, Région, État, Europe...) dont le dispositif LEADER. Enfin, il conseille et accompagne les communes, les associations qui le souhaitent dans leur recherche de financements.

→ Moyens humains :

3 personnes au service développement économique et 2 ETP dédiés au programme LEADER.

a. Construire une stratégie foncière et immobilière sur mesure

→ Moyens / équipements :

> **Les zones d'activités** : aménagement, entretien et gestion de 12 parcs d'activités qui permettent de proposer aux entreprises du foncier spécifique correspondant à leurs attentes :

- Les Tembous à Ogeu-les-Bains
- Gabarn à Escout
- Pierre Lanneretonne à Oloron Sainte-Marie (route de Bayonne)
- Légugnon, à Oloron Sainte-Marie
- Camou à Bidos
- Pyrénées à Agnos
- Lazères à Gurmençon
- Les Barthes à Arette
- Lasseube
- Plateforme du Pont du Roy - Lescun/Accous
- Sainte-Hélène à Moumour
- Orin

→ Faits marquants 2020 :

> ZAE Gabarn :

- Vente d'un lot de 1822m² à Messagerie des Vallées

> ZAE des Tembous :

- Lancement des travaux de sécurisation de la voirie et de construction du nouveau pont

→ Projets 2021 :

> ZAE Gabarn :

- Lancement d'une démarche participative (avec les riverains et les entreprises) pour l'amélioration de la ZAE
- Fin des travaux de la desserte électrique

> ZAE des Tembous :

- Fin des travaux de sécurisation de la voirie et de construction du nouveau pont

> Pépinière d'entreprises

La pépinière accueille des entreprises de moins de 3 ans dans des conditions attractives. Elle a élargi son offre en 2018 à l'hôtel d'entreprises (notamment pour celles qui sortent du dispositif pépinière) et à la location temporaire de bureaux et ateliers.

Ainsi sur une capacité de 10 locaux, 6 (2 ateliers et 4 bureaux) sont occupés sous une convention de pépinière ou d'hôtel en 2020. Les entreprises présentes sont :

- La poule aux potes, camion restaurant
 - Tanu (David Castera) : conception d'applications numériques,
 - David Vitalla, installation de poêles et cheminées (jusqu'au 31 juillet 2020)
 - Raphaël Ménard, plomberie (jusqu'au 31 mai 2020)
 - Pette Etcheverry, BLEU JUIN, studio de design graphique
 - Clément Herbaut, photographie
- De plus, de manière temporaire,
- 1 atelier est occupé jusqu'au 31 janvier 2020 pour une formation peinture
 - 2 bureaux sont occupés par une société spécialisée dans la digitalisation de données jusqu'en juillet 2020
 - 1 bureau a été loué durant un mois par une société nationale pour permettre à une salariée oloronaise de travailler à distance

→ Faits marquants 2020 :

- Pour des raisons sanitaires, aucune animation n'a pu être organisée en 2020 et la salle de réunion n'a pu accueillir de formation.
- Premier confinement : abandon des loyers d'avril et mai 2020 qui représentent une aide de 4549 €.

→ Projets 2021 :

- Travaux dans les ateliers et la salle de réunion de la pépinière pour rendre les locaux plus fonctionnels ainsi que répondre aux exigences des ERP de 5^{ème} catégorie
- Mise en place d'un totem pour signaler les entreprises de la pépinière

b. Valoriser et soutenir les filières du territoire

1) Soutien à la filière cinématographique :

→ Objectif :

Maintenir le cinéma indépendant « art et essai » du territoire via une aide au fonctionnement.

2) Soutien à la filière agricole :

→ Gestion de l'abattoir

Via un EPIC afin de permettre aux éleveurs locaux de bénéficier d'un outil adapté et de proximité :

- Activité : 3 113 tonnes,
- Bénéficiaires : éleveurs locaux,
- Budget :
 - Dépenses : 1 107 324.50 €€
 - Recettes : 1 044 899.69 €.

→ Gestion des centres de collecte :

- Centre de collecte de Lèdeux : 5 575 animaux
- Centre d'allotement de Lanne-en-Barétous et d'Accous : 35 576 animaux

→ Subventions aux associations (aide aux exploitants agricoles de manière indirecte) :

- AIDO BEARN : service de remplacement agricole : 1 000 €,
- Association de sauvegarde de la vache Béarnaise : 2 000 €,
- Bourse aux bergers salariés : 2 500 €.

→ Faits marquants 2020 :

- Travaux de restructuration de la chaîne d'abattage des bovins et divers travaux de réfection à l'abattoir
- Remise à plat des tarifs des centres de collecte de Lèdeux et d'Accous pour correspondre aux attentes des coopérateurs.
- Maintien des marchés de producteurs de pays malgré la crise sanitaire : Ogeu-les-Bains, Osse en Aspe, Lasseube et Moumour.

→ Projets 2021 :

- Adhésion à la SCIC ceinture verte (pour favoriser l'installation de maraîchers)
- Soutien au collectif fermier
- Déploiement des marchés fermiers et des producteurs avec la chambre d'agriculture et l'union de producteurs fermiers

3) Soutien à l'artisanat et au commerce

Aide à l'Office du Monde Économique d'Oloron Haut-Béarn

C. Rattacher les acteurs économiques du Haut-Béarn aux dynamiques exogènes au travers d'une animation économique

→ Objectifs :

Accompagner les entreprises (ou les créateurs) dans leurs projets en lien notamment avec le dispositif CADET (Contrat Aquitain pour le Développement de l'Emploi Territorial) porté par la Région Nouvelle-Aquitaine et les acteurs de l'accompagnement économique.

→ Moyens :

- Temps agents
- Bourse aux locaux
- Convention avec l'agence EDF « Une rivière Un territoire » Vallées des Pyrénées
- Subventions aux associations : ADIE : 3 500 €, Initiative Béarn : 3 300 €

→ Activités :

Le Pôle Développement Économique a accompagné **116** entreprises dans le cadre de la mise en œuvre de projet de développement (terrain, locaux, agrandissement, investissement etc.) et de recherche de financement (pour environ **105 000 €** de subventions obtenues de la part de la Région pour 11 dossiers).

→ Faits marquants 2020 :

Pour cette année de pandémie, le Pôle de développement économique a été vigilant et est resté disponible pour informer les entreprises du territoire :

- Veille sur l'ensemble des dispositifs (État, Région, organismes sociaux...).
- Formation du personnel (via des webs-séminaires et l'ensemble des réseaux) afin de mieux renseigner les entreprises et être au fait de l'ensemble des dispositifs légaux.
- Information via le site internet de la CCHB de l'ensemble des mesures d'accompagnement des entreprises prises par l'Etat et la Région (plan d'urgence COVID-19).
- Accompagnement des entreprises : informations, conseils au cas par cas compte tenu de la situation de chacune.
- Appui à la mise en place d'une cagnotte solidaire par l'Office du Monde Économique
- Après le confinement, la mise en place de permanence commune Région/CCHB pour répondre aux questions des entreprises, les aider à effectuer les démarches et aide à la constitution des dossiers,
- Abondement du fonds de prêt de solidarité et de proximité mise en place par la Région Nouvelle Aquitaine et géré par Initiative Béarn.
- Exonération de cotisation foncière d'entreprise, dans le cadre de la loi de finances de l'Etat.
- La participation à la cellule emploi industrie pour suivre la situation de l'emploi, anticiper les besoins et mettre en place des actions pour favoriser les rapprochements demande/offre.

→ Projets 2021 :

- Fin de l'expérimentation du dispositif Entreprendre en Haut-Béarn et étude de son éventuelle poursuite
- 3^{ème} édition de la « faites de la création et de la reprise d'entreprises » à Lèdeux
- Accompagner le volet économique dans le cadre de petite ville de demain
- Déploiement de la place de marché « moncommerce64 » sur le territoire

d. Conforter la « destination économique » Haut-Béarn

- Participation au fonctionnement du Syndicat Mixte de l'aéroport : 26 000 €,
- Subvention à Béarn Adour Pyrénées : 1 200 €.

e. Contractualisations

→ Activités :

- Coordination et recensement des projets majeurs du territoire afin d'anticiper les différentes contractualisations,
- Accompagnement ou réalisation des dossiers de financement pour les projets intercommunaux,
- Accompagnement des communes dans la constitution et la rédaction des dossiers de subventions.

→ Faits marquants 2020 :

- Suivi du plan de relance
- Suivi du contrat avec la Région et réponse aux différents appels à projet
- Déploiement des actions dans territoire d'industrie (avec le pôle métropolitain et la Bigorre) en lien avec le pôle métropolitain

→ Projets 2021 :

- Négociation du Contrat de Relance et de Transition Écologique avec l'État

f. Programme LEADER

Rappel du rôle et de l'objectif du service

Le programme Leader est une initiative de l'Union Européenne qui vise à soutenir le développement des territoires ruraux en prenant appui sur leurs ressources locales. Ce dispositif a vocation à financer des projets concrets de proximité portés par des acteurs du territoire des Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau. Il s'adresse aussi bien aux porteurs de projets publics que privés (collectivités, associations, syndicats, groupement d'acteurs économiques...).

La Communauté de Communes du Haut-Béarn est la structure juridique qui porte le programme Leader. Le Comité de Programmation est l'instance décisionnelle chargée d'attribuer les subventions. Il est composé de 22 partenaires privés et de 20 élus. Une enveloppe de 1 100 000 € de FEADER a été attribuée au Haut-Béarn pour la période 2016-2020. Une équipe technique, composée d'un animateur et d'une gestionnaire, est chargée de la mise en œuvre du programme sur notre territoire et d'accompagner les porteurs de projet.

→ Bilan quantitatif et qualitatif pour l'année 2020

Suite aux dernières élections municipales, l'ensemble du collège élu du Comité de programmation a été renouvelé, un Président de GAL a été nommé par la structure porteuse, un Président et deux Vice-présidents du Comité de Programmation ont été nouvellement élus.

Malgré une année bouleversée par la crise sanitaire, l'instruction réglementaire régionale a relativement bien fonctionné dans cette période compliquée, grâce notamment à la très forte implication de l'instructrice dédiée à notre GAL et au travail de l'équipe technique Leader.

Ce dispositif, bien rôdé maintenant, a eu un impact déterminant sur l'avancement de la fin de notre programme en 2020.

En 2020, 9 projets ont été programmés, 11 ont été sélectionnés et 10 dossiers ont reçu un paiement pour un montant de 216 864,59 €.

Le Comité de programmation s'est réuni à 5 reprises en présentiel et une consultation écrite a été réalisée durant le confinement.

→ Bilan général du programme et perspectives 2021-2022

Le pourcentage consommé de l'enveloppe financière initiale (100% au 31/12/2020 représentant 43 dossiers programmés et sélectionnés depuis le début du programme) est assez explicite. A souligner aussi, un taux de paiement égal à 47,3% sur l'ensemble de cette programmation.

Le GAL Haut-Béarn, au regard des nombreuses demandes en attente de financement et des bons résultats obtenus en dépit des difficultés rencontrées, espère donc pouvoir bénéficier début 2021, d'une dotation complémentaire. Cette nouvelle enveloppe, issue du transfert des crédits d'autres GAL, permettrait de maintenir la belle dynamique que le Leader Haut-Béarn a su susciter, dans la période transitoire 2021-2022 avant de passer sur la future programmation.

La relance de la communication locale sera nécessaire en 2021 pour faire le bilan du programme Leader et susciter l'intérêt de nouveaux porteurs de projets. En 2021, il conviendra également, de dresser le bilan complet de la programmation 2014-2020 et de commencer à établir le dossier de candidature du futur programme 2021-2027. Cet exercice permettra d'associer au maximum les membres du Comité de programmation pour les impliquer notamment dans des groupes de travail et de réflexion thématiques.

4. Pôle politique touristique

Rôle / objectif du pôle :

- > Définir la stratégie touristique de la collectivité.
- > Mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique et les dispositifs de développement touristique.
- > Assurer le pilotage des appels à projets et la coordination générale des projets de développement touristique.
- > Gérer la station nordique du Somport.

a. Gestion du Plan Local de Randonnées

→ Objectifs :

- Conforter l'offre d'itinéraires de randonnées, avoir un réseau de qualité et complémentaires sur l'ensemble du territoire,
- Mettre en place un plan de gestion harmonisé sur l'ensemble de la destination,
- Élaborer les outils de valorisation du PLR par cibles de clientèles.

→ Moyens :

- Le Chef de Pôle pour la coordination générale,
- Un technicien « randonnée » pour la maîtrise d'œuvre, et des travaux d'entretien,
- La Directrice adjointe de l'Office de Tourisme pour les actions de communication du PLR,
- Les services techniques pour certains travaux d'entretien (Piémont Oloronais et Vallée de Josbaig) et dégagement de chablis à la demande du technicien randonnée.
- Des prestations extérieures pour la réalisation des travaux d'entretien pour les sentiers de la Vallée d'Aspe, de la Vallée de Barétous et du Piémont Oloronais (3 entreprises),
- Des prestations extérieures pour la production des contenus de communication (1 entreprise).
- Pour remplir ces missions, le service dispose :
 - d'un véhicule type tout chemin permettant de se déplacer sur l'ensemble de la CCHB,
 - d'un VTT à assistance électrique permettant de couvrir plus rapidement les nombreux itinéraires,
 - D'outils permettant des travaux d'entretien et de balisage en toute sécurité.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2020 :

- Mise en place d'un programme d'entretien et suivi des opérations sur l'ensemble du Haut-Béarn,
- Veille sur le terrain (état des sentiers, repérage des travaux à réaliser, vérification des ouvrages existants...),
- Réalisation de travaux en régie (fauchage, dégagement de chablis, piochage ...),
- Entretien du balisage (compléter ou renforcer le balisage existant conformément à la charte signalétique départementale de randonnées) : ont été refaits en 2020, 20 % du balisage de la vallée d'Aspe, environ 50 % du Barétous et 50 % du Piémont et de la vallée de Josbaig.
- Mise en place et encadrement de travaux de valorisation et de sécurisation sur le PLR avec l'association Léo-Lagrange de Bayonne durant 12 jours.

- Lancement d'une réflexion pour la mise en place de 3 stations de services vélo (informations parcours et prestataires vélo, borne de gonflage, réparation, lavage) sur Arette, Accous et Oloron Sainte-Marie.
- Préparation des aménagements envisagés pour améliorer l'offre des itinéraires VTT, et inscrits dans le cadre de l'appel à projets départemental Sports Nature (espace enduro, offre d'initiation, amélioration de certains parcours VTT...).
- Réalisation d'un topoguide de randonnées faciles à pratiquer toute l'année.

	Vallée d'Aspe	Vallée de Barétous	Vallée de Josbaig	Piémont Oloronais
Nombre de parcours	67	14	3	19
<i>Dont pédestres</i>		8	1	9
<i>Dont VTT</i>		5 +1 variante	2	10
<i>Dont trail</i>		1		2
Nombre de km cumulés	695 VTT = 224 PED = 471	172,5 VTT = 81 .5 PED = 91		337,5 VTT = 238 PED = 99.5
Nombre de linéaires à entretenir	68 080 m	8 445 m	1 300 m	28 110 m
Mode entretien (régie, externalisé, mixte)	Externalisé	Mixte	Mixte	Mixte
Coût entretien externalisé	34 781.93 €	0 €	0 €	7 748.86 €
Nombre d'interventions : travaux en régie (en nbre de jours).	6 jours / 1 agent (15 dégagements équivalent chablis)	9 jours/ 1 agent (Fauchage + 10 dégagements équivalent chablis)	3 jours/1 agent (Fauchage + 2 dégagements équivalent chablis)	12 jours / 1 agent (Fauchage + 22 dégagements équivalent chablis)

b. Coordination / suivi des projets d'équipements touristiques

→ Objectifs :

- Assurer la coordination générale ou le suivi (si pas chef de projet) des projets de développement touristique.

→ Moyens humains :

Le Chef de pôle, en collaboration avec les autres chefs de Pôle de la CCHB, la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2020 :

- **Poursuite du projet de modernisation et de diversification de l'Espace du Somport :** consultation des entreprises pour la réalisation des travaux du bâtiment - choix des entreprises – suivi du recours de la SEPANSO – élaboration des dossiers de subventions.
- **Finalisation de la réhabilitation de l'Aire de Barétous :** suivi de la fin des travaux d'aménagements des espaces extérieurs (reprise enrobé), suivi des dossiers de subvention.
- **Réalisation d'un guide d'aménagement technique visant à imaginer ce que pourrait être la maison de vacances du futur en Pyrénées béarnaises.** L'objectif est de requalifier le parc d'hébergement locatif, qui n'est plus adapté aux attentes des clientèles, et d'avoir une offre d'hébergements spécifique à notre territoire avec des prestations différenciantes. Ce document technique, qui fera des préconisations en termes d'aménagements intérieurs, de décoration et d'aménagements extérieurs, permettra de guider les porteurs de projets dans la réalisation de leurs travaux.
Livraison du guide prévue fin avril 2021.
- **Développement d'une application d'information touristique et mise en place d'un réseau de points d'informations numériques.**
Cette action, qui s'inscrit dans le Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information Touristique, a pour objet de mailler le territoire du Haut-Béarn de points numériques (plaques NFC) sur des lieux stratégiques et fréquentés, permettant de récupérer sur son Smartphone toute l'offre touristique du territoire.
Installation des plaques NFC en juin 2021.

C. Gestion des appels à projets, des dispositifs financiers

→ Objectifs :

- S'inscrire dans les politiques touristiques de nos partenaires : Europe, État, Massif, Conseil Régional, Conseil Départemental.
- Capter des subventions pour financer nos projets de développement.

→ Moyens humains :

Chef de pôle.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, Office de tourisme.

→ Faits marquants 2020 :

Gestion de l'appel à projets régional « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques ». Les Communautés de Communes des Vallées d'Ossau, d'Aspe, de Barétous, de Josbaig et du Piémont Oloronais avaient répondu en 2015 à cet appel à projets et ont été retenues pour la période 2015/2020. Suite à la recomposition territoriale, les Communautés de Communes du Haut-Béarn et de la Vallée d'Ossau ont exprimé leur volonté de poursuivre cette collaboration et une convention de partenariat a été signée.

Le Pôle Politique touristique de la CCHB assure la coordination et l'animation générale du dispositif.

d. Mise en place d'un dispositif d'observation touristique

→ Objectifs :

- Mesurer la fréquentation touristique du territoire : nombre de nuitées, nombre d'excursionnistes en journée, nombre de visiteurs...
- Mieux connaître le profil de nos visiteurs,
- Évaluer les retombées économiques estimées de l'activité touristique,
- Orienter, définir, évaluer la politique de développement touristique.

→ Moyens humains :

Chef de pôle avec la collaboration de la Directrice et Directrice-adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ Faits marquants 2020 :

- Suivi du dispositif, baromètres de fréquentation mensuels, étude annuelle, ateliers de travail,
- Réalisation de statistiques via l'outil de gestion de la taxe de séjour,
- Mise à jour des données (fréquentation, offre touristique) du territoire.

e. Développement de partenariats et de coopérations

→ Objectifs :

Selon les filières et les stratégies d'opportunités, élaborer des partenariats avec les territoires voisins et les territoires travaillant sur les mêmes marchés.

→ Moyens humains :

Chef de pôle en collaboration avec la directrice et la directrice adjointe de l'Office de Tourisme.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.

→ Faits marquants 2020 :

- Poursuite du projet « Destination vélo » : partenariat avec la Communauté de Communes et les Offices de Tourisme de la Vallée d'Ossau, le Conseil départemental et l'AaDT64 afin de développer une « destination vélo ». Animation et coordination du groupe de travail.
 - Définition du plan d'actions 2020 et coordination de la mise en œuvre des actions,
 - Aménagements d'itinéraires VTT et mise en place d'un balisage enduro.
 - Diffusion des itinéraires VTT sur des plateformes spécialisées (Utagawa, cirkwi...).
 - Réalisation de topofiches pour des itinéraires vélo de route, vélo à assistance électrique et VTT à assistance électrique.
 - Dépôt du dossier de candidature au label FFCT « Vélo et territoire ».
- Lancement d'une réflexion pour la mise en place de 3 stations de services vélo (informations parcours et prestataires vélo, borne de gonflage, réparation, lavage) sur Arette, Accous et Oloron Sainte-Marie.
- En raison de la crise sanitaire, le plan d'actions 2020 n'a pas pu être réalisé dans son intégralité. Mais l'Office de Tourisme du Haut-Béarn a conforté le travail engagé depuis 3 ans par la mise en œuvre des préconisations issues de l'accompagnement réalisé en 2019.

- Labellisation des hébergements en Accueil Vélo,
- Réalisation d'un cahier d'idées de décoration thématique pour les hébergements « Accueil vélo »,
- Achat du nom de domaine cyclo-pyrenees.com
 - Ouverture et animation d'un club STRAVA (420 membres)
 - Amélioration des pages vélos (insertions de topofiches, ajouts de visuels, textes de référencement...)
 - Partenariats avec les associations (La Pierre Jacques, FCO Cyclisme)
 - Veille et prospective sur les outils et les marchés

f. Accompagnement de porteurs de projets

→ Objectifs :

Accompagner les porteurs de projets liés au développement touristique dans la définition de leur projet et la recherche de subventions.

→ Moyens humains :

Chef de pôle en collaboration avec le Pôle Développement Économique et l'Office de Tourisme du Haut-Béarn.

→ Bénéficiaires :

Communauté de communes, communes, office de tourisme, professionnels du tourisme.
Une vingtaine de porteurs de projets rencontrés et accompagnés.

g. Gestion de l'Espace Nordique du Somport

Rôle / objectif du service :

> Gérer l'Espace nordique du Somport.

→ Description de l'action :

Saison hivernale 2019/2020 :

Gestion des équipements, des pistes de ski et de raquettes, de la cafétéria, de la location de matériel, des relations avec l'école de ski. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires.

- **Période d'ouverture** : 15/11/2019 au 14/03/2020, dont 50 jours d'ouverture.
- **Fréquentation** : 27 486 personnes.
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 128 092 €.

Saison hivernale 2020/2021 :

Gestion des équipements, des pistes de ski et de raquettes, de la cafétéria, de la location de matériel, des relations avec l'école de ski. Accueil de clients individuels, clubs sportifs et scolaires.

- **Période d'ouverture** : 15/12/2020 au 25/02/2021, dont 70 jours d'ouverture.
- **Fréquentation** : 9 209 personnes.
- **Chiffre d'affaires réalisé** : 95 414 €.

→ Moyens humains / équipements :

1 directeur à temps partiel annualisé et 6 saisonniers dont certains à temps non complet sur la période hivernale.

→ Bénéficiaires :

Habitants, excursionnistes et touristes.

→ Faits marquants 2020 :

- Concernant la saison hivernale 2019/2020, il s'agit d'une très mauvaise saison. Elle avait bien démarré avec un début de saison enneigé. Puis le manque d'enneigement et la crise sanitaire ont entraîné une fermeture précoce de la station.
- L'Espace du Somport n'a pas été ouvert l'été 2020 car les travaux du bâtiment devaient initialement démarrer avant l'été.
- Concernant la saison hivernale 2020/2021, l'enneigement n'a pas été exceptionnel mais suffisant pour permettre une ouverture de 70 jours. La saison a été impactée par la crise sanitaire qui a empêché les espagnols de fréquenter l'espace nordique comme à son habitude. La clientèle française, certes en augmentation, n'a pas permis de compenser cette perte en raison : d'un déficit de communication auprès de cette clientèle, d'un manque d'hébergement à proximité de la station, de l'éloignement par rapport à la clientèle paloise (plus proche des stations des Hautes-Pyrénées).
- Lancement d'une nouvelle identité visuelle, recrutement d'une agence de communication.
- Lancement d'une campagne de production de photos et vidéos pour alimenter le futur plan de communication.

h. Projets 2021

Mettre en œuvre les axes stratégiques définis dans le cadre du Schéma de Développement touristique 2021/2023

Le plan d'actions qui sera déployé s'articulera autour des 3 axes stratégiques suivants :

- AXE A - Faire de nos filières et de leurs spécificités des éléments d'attractivité de la destination des Pyrénées béarnaises
- AXE B - Accompagner les professionnels pour répondre aux enjeux à venir de l'économie touristique
- AXE C - Développer les partenariats et les synergies pour optimiser la fréquentation des Pyrénées béarnaises.

Gérer et maintenir la qualité du Plan Local de Randonnées pour rester leader en matière de randonnées sur le département :

- Définir un programme annuel d'entretien,
- Réaliser des aménagements complémentaires pour optimiser la qualité des sentiers,
- Développer l'offre « d'initiation » pour le VTT,
- Mettre en place les 3 stations de services vélo (lavage, gonflage, réparation).

Poursuivre l'ambition de « Faire des Pyrénées béarnaises une destination vélo reconnue »

- Via l'Office de Tourisme du Haut-Béarn, mettre en œuvre le plan d'actions communication défini,
- Encourager le développement de services adaptés (hébergements labellisés accueil vélo, lieux de stationnement, bornes de lavage, location de vélos électriques...),
- Soutenir les événements existants et accueillir l'événement Transpyr, traversée des Pyrénées en vélo de route, VTT et gravel,
- Obtenir le label FFCT « Territoire vélo ».

Gérer l'Espace du Somport

Faire de l'Espace de Somport un espace de loisirs et de découverte de l'environnement ouvert toute l'année

- Terminer la phase 1 du projet de « Modernisation de l'Espace nordique du Somport », à savoir la réhabilitation du bâtiment d'accueil pour fin novembre 2021.
- Lancer la phase 2 du projet de « Modernisation de l'Espace nordique du Somport », à savoir le développement de nouvelles activités pour une ouverture de l'équipement toute l'année à partir de l'été 2022.
- Lancer une nouvelle identité visuelle et un nouveau plan de communication pour l'Espace du Somport.

Faire du Fort du Portalet « un équipement culturel touristique majeur » du territoire

- Poursuivre la réflexion sur le développement et la mise en tourisme du Fort du Portalet avec la mise en place d'études sur le positionnement et le mode de gestion de l'équipement.

Accompagner à la qualification de l'offre d'hébergement locative à l'appui du guide d'aménagement technique visant à imaginer ce que pourrait être la maison de vacances du futur en Pyrénées béarnaises.

- Communication du guide auprès des porteurs de projets et des artisans locaux.
- Accompagnement de 1 ou 2 projets pilotes.

Améliorer et qualifier l'accueil des touristes, en mettant en place un réseau de points numériques sur l'ensemble du territoire afin de diffuser de l'information touristique.

- Installation des plaques sur l'ensemble des communes du Haut-Béarn et promotion de la démarche.

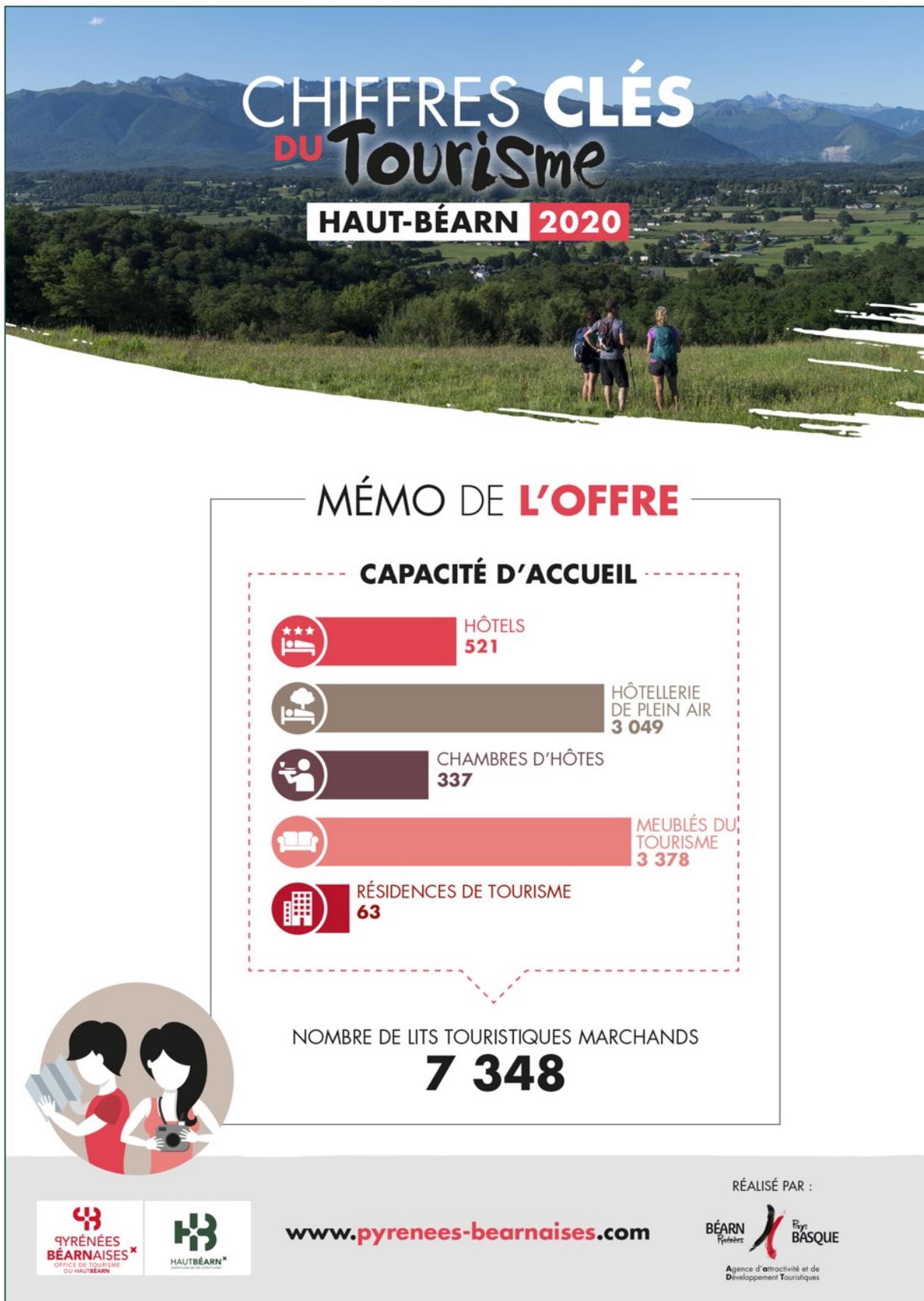
Poursuivre le dispositif d'observation touristique, en partenariat avec l'Agence de Développement et d'Attractivité Touristiques, afin d'avoir des chiffres précis sur la fréquentation et le profil des touristes en séjour sur notre territoire et des excursionnistes, et les retombées économiques qu'elle engendre.

Gérer les appels à projets et les différents dispositifs financiers

- Suivre et mettre en œuvre les actions présentées dans le cadre de l'appel à projets départemental,
- Gérer, animer et coordonner les actions présentées dans le cadre de l'appel à projets régional « Nouvelle Organisation des Territoires Touristiques »,
- Candidater à d'autres appels à projets ou dispositifs financiers qui permettraient de financer les actions définies dans le schéma de développement touristique.

Accompagner les porteurs de projets.

i. Les chiffres clés du tourisme 2020



LA FRÉQUENTATION TOURISTIQUE

HAUT-BÉARN 2020

VISITEURS
1 182 000 (-24%)

TOURISTES
254 000 (-33%)

EXCURSIONNISTES
928 000 (-21%)

NUITÉES MARCHANDES
(TAXE DE SÉJOUR 2020)
205 000 (-21%)

NUITÉES NON MARCHANDES
610 000 (-14%)

EXCURSIONNISTES FRANÇAIS
622 000 (-3%)

EXCURSIONNISTES ÉTRANGERS
306 000 (-42%)

TOTAL RETOMBÉES ÉCONOMIQUES SUR LE TERRITOIRE

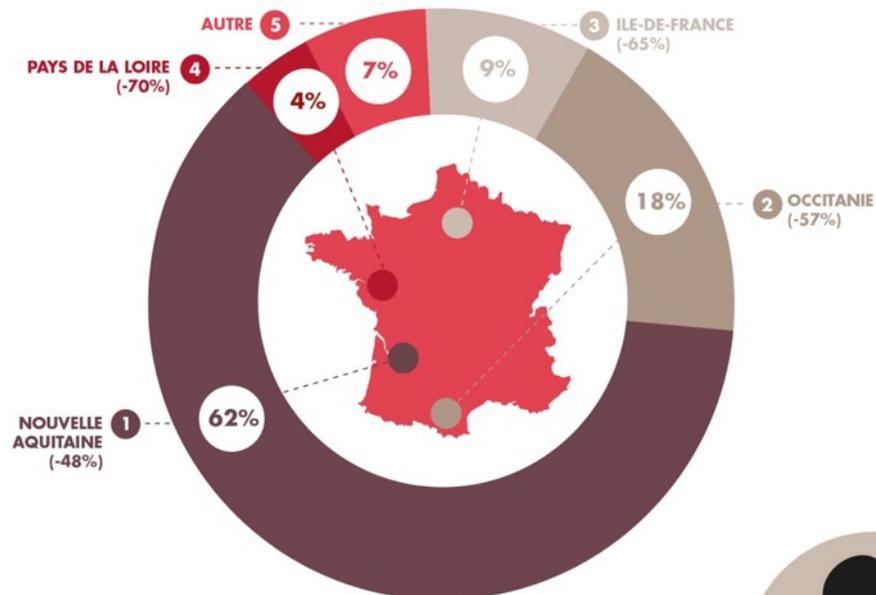
90 035 000 €
(-19%)

TOURISTES ÉTRANGERS
(-51%)

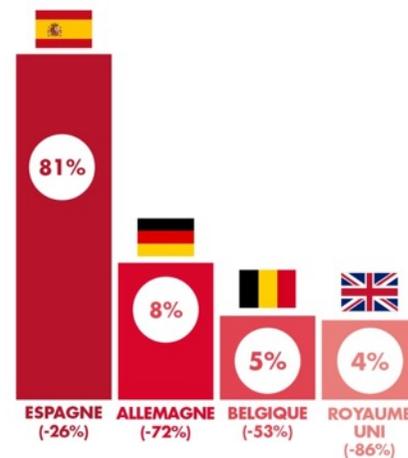
TOURISTES EN HAUT-BÉARN
254 000 (-33%)

TOURISTES FRANÇAIS
(-23%)

ORIGINES DES TOURISTES FRANÇAIS



ORIGINES DES TOURISTES ÉTRANGERS



LEXIQUE

VISITEURS* : somme des touristes et excursionnistes.

TOURISTES* : personnes séjournant ponctuellement.

EXCURSIONNISTES* : personnes en visite ponctuelle pour la journée.

**ne sont pas pris en compte les visiteurs habitant dans les Pyrénées-Atlantiques.*

NUITÉES MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en hébergement payant. Données extraites de la taxe de séjour en janvier 2021.

NUITÉES NON MARCHANDES : nuitées générées par des touristes en résidence secondaire, chez de la famille ou des amis et en plateformes collaboratives.

RETOMBÉES ÉCONOMIQUES (ESTIMATION) : Calcul selon les paniers de dépense moyenne par jour et par personne en Béarn. 94€ de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement marchand. 46€ de dépenses pour les touristes séjournant dans de l'hébergement non marchand. 46€ de dépenses pour les excursionnistes. Paniers de dépenses évalués en 2019. Données disponibles depuis décembre 2020.

5. Pôle développement social

a. Service petite enfance

Rôle / objectif du service :

La communauté de communes conduit une politique globale en faveur de la petite enfance avec une offre d'équipements et de services diversifiée et une volonté de les adapter pour répondre à l'évolution des besoins des familles, en proposant des modalités d'accueil personnalisées.

→ Description de l'action :

Le Lieu d'Information pour l'Accueil du Jeune Enfant (LIAJE) est un service qui vise à simplifier les démarches des familles qui ont besoin d'un mode d'accueil. Un interlocuteur unique les accompagne dans la recherche d'une solution adaptée à leurs attentes : liste des assistants maternels, garde à domicile, demande d'accueil en crèche...

Les crèches proposent des modalités d'accueil personnalisées qui s'adaptent aux différentes situations familiales. Elles offrent des conditions d'accueil sécurisantes pour l'enfant, qui encouragent sa vitalité découvreuse, son désir d'apprendre, de s'exprimer et de se socialiser.

Le Relais Assistants Maternels (RAM) soutient l'accueil individuel. Il accompagne les parents dans leur rôle d'employeur, et les assistants maternels dans leur pratique quotidienne en leur offrant la possibilité de se rencontrer et d'échanger leurs expériences. Le RAM offre aussi de nombreux temps d'animation pour les enfants accompagnés de leurs assistants maternels.

Le Lieu d'Accueil Enfant-Parent (LAEP) Ricochet propose aux enfants âgés de 0 à 4 ans et à leurs parents, un espace de rencontre, de jeux et de découvertes, en accès libre et gratuit.

→ Équipements / moyens :

- Accueil collectif : 3 crèches offrant 91 places sur Oloron Sainte-Marie (53 places à L'îlot mômes, 18 places à Crech'ndo, 20 places au multi accueil La-Haüt), et 2 crèches associatives (gestion déléguée) offrant 20 places à Aramits (Grain de soleil) et 16 places à Bedous (Les Poquetets).
- Accueil Familial : 1 Relais Assistants Maternels (RAM) avec un service centralisateur de la demande d'accueil pour faciliter les démarches des parents et un fonctionnement itinérant pour proposer un service de proximité aux assistants maternels et aux enfants.
- Lieu d'Accueil Enfants Parents Ricochet : un espace ouvert tous les lundis et vendredis après-midi sur Oloron Sainte-Marie et un vendredi après-midi sur deux à Bedous.

Les services comptent **46 professionnels** qui mettent l'enfant au cœur de leur métier. Ils partagent les principes et les valeurs essentielles de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants et mettent en œuvre les conditions nécessaires à un développement complet et harmonieux, respectueux des droits, des besoins et de la singularité de chaque enfant.

→ Bénéficiaires :

Durant l'année, les crèches intercommunales ont accueilli **216 enfants** (119 enfants à L'îlot mômes, 47 enfants à Crech'ndo, 50 enfants au multi-accueil La-Haüt), et les crèches en gestion associative **92 enfants** (49 enfants ont fréquenté la crèche Grain de Soleil à Aramits et 43 enfants la crèche Les Poquetets à Bedous).

Le RAM a accompagné **147 familles** vers une solution d'accueil et a organisé **172 ateliers collectifs**, implantés sur **7 lieux différents** du territoire, auxquels ont participé **170 enfants** accompagnés de **54 assistants maternels**.

À Ricochet, **80 familles** avec **92 enfants** se sont rencontrées et ont partagé des temps de jeux, des expériences, des découvertes ...

→ **Faits marquants 2020 :**

En 2018, la communauté de communes a signé avec la Caisse d'Allocations Familiales le Contrat Enfance Jeunesse pour une période de 4 ans (2018-2021). L'année 2020 est ainsi l'avant dernière année du CEJ.

Au niveau des crèches

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire de la COVID-19 qui a impacté le fonctionnement des crèches avec des périodes de fermeture imposée et la mise en place des protocoles sanitaires modifiant les façons de travailler des salariées.

En effet par décret les crèches ont été dans l'obligation de fermer leurs portes durant la période de confinement du printemps 2020 à savoir du 15 mars au 11 mai. La réouverture des crèches s'est faite progressivement à partir du 12 mai pour L'îlot mômes et La-Haüt, le 31 mai pour Crèch'ndo, en fonction du nombre d'enfants à accueillir, permettant ainsi au personnel des crèches de s'approprier et de mettre en place, au fil des directives de l'ARS, les différents protocoles sanitaires. Sur L'îlot mômes, les groupes d'enfants, bébés, moyens, grands, ne pouvaient se mélanger et devaient rester bien différenciés les uns des autres. Par ailleurs, une circulation des parents a été mise en place au sein de la crèche. Les parents entraient par la porte principale et ressortaient par l'arrière de la crèche.

Sensibilisées depuis plusieurs années sur cette question et engagées dans la démarche « Manger Bio&Local, Labels&Terroir » menée par le Département des Pyrénées-Atlantiques, deux des crèches du Haut-Béarn ont obtenu le niveau 2 du label Ecocert « En cuisine ».

Dans le cadre du dispositif « sport, santé, bien-être » financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé), un travail a été mené autour du « j'aime manger, bouger » (organisation d'atelier Nutri-RAM, Nutri-crèche et activité physique).

Dans le cadre du CLEAC (*voir pages 52 et 54*) géré par le pôle culture de la CCHB, une marionnettiste est intervenue auprès des crèches La-Haüt, Crèch'ndo et Les Poquetets. De toutes petites marionnettes à doigts ont fait la joie des enfants, avec comme fil conducteur les 4 saisons. Dans un second temps, les marionnettes sont venues à la rencontre des enfants, ils ont pu à leur tour les manipuler.

L'édition 2020 de Reg'art, le temps fort dédié à l'éveil artistique et culturel du tout-petit, avait pour thème « Danse et Graphisme ». Des ateliers ont été menés auprès des professionnelles des crèches et du RAM afin de les sensibiliser à la « poétique » du mouvement et pour qu'elles puissent investir ces nouvelles pratiques auprès des jeunes enfants.

Depuis début octobre 2020, des séances d'éveil à l'espagnol sont proposées sur le groupe des grands dans les 3 crèches Oloronaises. Ceci se passe de façon très ludique, avec des comptines, des chansons, divers ateliers de peinture, collage, etc.

Pendant environ 40 min, une fois par semaine, les enfants sont immergés dans un bain linguistique, il s'agit là de proposer une diversité de sonorités favorables à l'apprentissage des différentes langues vivantes rencontrées tout au long de la vie.

Au niveau du RAM

Dans ce contexte de pandémie l'équipe a été amenée à proposer des actions innovantes pour maintenir un lien avec les assistants maternels et les familles.

Ainsi, durant le premier confinement, un numéro InfoRAM Spécial Covid, numérique, a été élaboré par l'équipe et diffusé aux assistants maternels. Au-delà des informations et des ressources professionnelles habituelles, des témoignages d'assistants maternels ont enrichi le journal.

InfoFamilles : le journal collaboratif du Pôle développement social

Afin de maintenir le lien avec les parents, dont les enfants sont accueillis chez un assistant maternel, en crèche ou en accueil de loisirs, les équipes des services Petite Enfance et Enfance Jeunesse ont conjointement élaboré un bulletin d'information « Info Familles ». Adressé par mail aux parents, en téléchargement sur le site Internet de la CCHB, ce document a permis de diffuser des informations (contacts téléphonique, dossier thématique sur la vie des enfants et le confinement, liens internet pour jouer, BD, etc.) mais également des astuces et ressources pour faire de ce confinement un moment de partage familial.

→ Projets 2021 :

- Poursuivre la démarche « Manger Bio&Local, Labels&Terroir » sur les établissements d'accueil du jeune enfant en lien avec le Département 64 ;
- Afin d'obtenir le label Ecocert, niveau 3, un nouvel audit aura lieu, au sein des crèches La-Haüt et Crech'ndo lors du dernier trimestre 2021, avec valorisation des déchets et tri sélectif, lutte contre le gaspillage, détergence écologique, batterie de cuisine (absence d'aluminium) ;
- Mettre en place l'appel à projet Sport Santé et Bien-être financé par l'ARS (Agence Régionale de Santé) autour du développement de l'activité physique et des recommandations en matière nutritionnelle du jeune enfant ;
- Mettre en place l'appel à projet Santé environnement et Petite Enfance dans le but de limiter l'exposition du jeune enfant aux substances les plus préoccupantes, reporté sur 2021 suite à la situation sanitaire (Covid-19) ;
- Poursuivre l'éveil à l'Espagnol ;
- Afin de mener à bien l'accueil d'enfants en situation de handicap sur la crèche La-Haüt, le personnel est en attente de formation.
- Pour limiter l'exposition des enfants accueillis (et des professionnels) aux substances chimiques présentes dans l'environnement, SAFE-Li* est un programme de l'ARS permettant aux EAJE d'être accompagnés vers les bonnes pratiques, en s'appuyant sur le guide de recommandation Recocrèches.

SAFE-Li est une méthodologie de conduite de changement :

- **Sensibiliser** : sensibilisation de toute l'équipe aux enjeux de la santé environnementale en crèches ;
- **Auditer** : diagnostic santé environnement des produits et pratiques de la crèche référente ;
- **Fédérer** : création du plan de changement avec les crèches satellites ;
- **Essayer** : organisation d'une phase de test de nouvelles procédures et pratiques au sein des crèches référentes et satellites ;
- **Lier** : en formant et informant toute l'équipe (crèches, collectivité, parents) aux nouvelles procédures plébiscitées par les équipes ayant participé aux tests.

b. Service éducation (scolaire et périscolaire) 2020

Rôle / objectif du service :

- > Entretien et gestion des équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire du Regroupement Pédagogique Intercommunal de Josbaig.
- > Mise en œuvre et encadrement des services périscolaires (garderie, transport et cantine).
- > Animations opérationnelles des partenariats et relation avec les acteurs (enseignants, parents d'élèves, associations, etc.).

→ Description de l'action :

La CCHB exerce la compétence scolaire sur le périmètre du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) de Josbaig. Ce RPI répartit les enfants sur 5 écoles par niveau scolaire (de la maternelle à l'élémentaire) : École maternelle de Saint Goin, École élémentaire d'Orin, École élémentaire de Geüs d'Oloron, École élémentaire de Préchacq-Josbaig, École élémentaire de Géronce.

La communauté de communes assure le fonctionnement des bâtiments et des équipements d'enseignement préélémentaire et élémentaire (l'entretien, la sécurité des bâtiments, l'acquisition de mobiliers ou de fournitures, le recrutement et la gestion des agents techniques ainsi que des agents territoriaux spécialisés des écoles- ATSEMs, etc.).

De plus, elle propose un service de restauration scolaire et un service périscolaire assurant la garderie matin et soir, ainsi qu'un accompagnement lors de la pause méridienne.

→ Moyens humains / équipements :

L'équipe éducative se compose de 3 ATSEM, 4 agents techniques et 1 coordinatrice.

L'ensemble des activités périscolaires se déroule à la Maison pour Tous de Saint-Goin, bâtiment permettant l'accueil, l'encadrement et la restauration des enfants.

→ Bénéficiaires :

Scolaire

Le RPI compte **137**élèves (ou 137 ?): 4 enfants en Toute Petite Section, 17 en Petite Section, 17 en Moyenne Section, 21 en Grande Section, 17 en CP, 19 en CE1, 13 en CE2, 16 en CM1 et 13 en CM2

Périscolaire

Le service restauration fournit en moyenne **105 repas** par jour et le nombre **d'enfants inscrits** atteint **110**.

La garderie accueille en moyenne **31** enfants le **matin** et **45** enfants le **soir**.

→ Faits marquants 2020 :

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire de la COVID-19 qui a impacté le fonctionnement des services scolaire et péri-scolaire. Une période de fermeture a été imposée à toutes les écoles et la mise en place des protocoles sanitaires en lien avec l'Éducation Nationale a modifié les façons de travailler des professionnelles et d'accueillir les enfants.

Périscolaire

Projet « Sport Santé Bien être » travail autour de la nutrition et de la santé. **Financement ARS (Agence Régionale de Santé)** : une diététicienne est intervenue sur le temps du repas à la cantine du RPI de Josbaig et à l'école Navarrot d'Oloron. L'intervention était basée sur une sensibilisation à la connaissance des différentes familles d'aliments. Un set de table présentant les grands principes de l'alimentation récapitulant la classification des aliments a été remis aux enfants.

Scolaire

Projet « Sport Santé Bien être » travail autour de la nutrition et de la santé. **Financement ARS (Agence Régionale de Santé)**

Axe sportif : Durant l'année scolaire 2019/2020, en complément de la séance de diagnoform de l'année précédente des actions développant la coordination ont été mises en place conjointement avec le Comité d'Athlétisme : cycle d'athlétisme, biathlon. À raison de 6 séances de motricité par classe avec le partenariat du FCO ATHLETISME.

Axe Santé Bien-Être : les enfants de 3 classes du RPI ont été visiter une ferme à Escout afin de découvrir la fabrication de fromage et de yaourts fermiers.

→ Projets 2021 :

Périscolaire

Pérennité du travail engagé avec l'équipe éducative sur l'éducation au goût des jeunes enfants. Ces objectifs font partis de l'amélioration des services proposés et de la prise en compte des besoins de l'enfant. Cela s'inscrit dans la mission éducative des agents et fait partie d'un projet d'amélioration commun (réunions de service thématiques, présence d'intervenants, de formations IREPS, etc.).

Scolaire

Du matériel identique à celui utilisé durant les séances de motricité réalisées en 2020 va être acheté et va être remis aux enseignantes du RPI

Continuité du Projet « Sport Santé Bien être » ; un nouvel appel à projet a été déposé comprenant de nouvelles visites en lien avec l'alimentation en circuit court ainsi que des parcours psychomoteurs avant de reprendre les cours de l'après-midi pour tous les enfants du RPI.

C. Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)

→ Objectifs :

Les ALSH ont pour vocation l'accueil des enfants de 3 à 17 ans sur les vacances scolaires et le mercredi. Ils contribuent au développement de l'accueil destiné aux enfants et aux jeunes en répondant aux besoins des familles. Les ALSH proposent des actions favorisant l'apprentissage de la vie sociale et la responsabilité des plus grands dans une optique d'épanouissement et d'intégration dans la société.

→ Description de l'action :

Depuis 2017, la communauté de communes assure la gestion des ALSH de Josbaig et de Barétous et, depuis 2019 de l'ALSH Les Eterlous, vallée d'Aspe, et de l'ALSH DE Lasseube.

Les ALSH de Josbaig et de la vallée d'Aspe (Les Eterlous) accueillent les enfants le mercredi toute la journée et pendant les vacances scolaires à savoir une semaine aux vacances d'hiver, de printemps et de la Toussaint ainsi que quatre à cinq semaines l'été.

L'ALSH de Barétous propose un accueil des enfants une semaine aux vacances d'hiver, de printemps, de la Toussaint et cinq semaines l'été à cheval sur juillet et août.

L'ALSH de Lasseube accueille les enfants et adolescents une semaine pendant les vacances d'hiver et de printemps, cinq semaines et demi l'été ainsi qu'une semaine et demi à la Toussaint.

Aide aux associations : la communauté de communes étant compétente en matière d'ALSH dans les communes de moins de 5 000 habitants, elle apporte un financement à l'ALSH associatif d'Ogeu-les-Bains.

Aide aux communes pour le financement des ALSH à vocation intercommunale dans les communes de plus de 5 000 habitants : les ALSH situés sur Oloron Sainte-Marie (ALSH du Centre Social La-Haüt et ALSH O 4 vents)

→ Moyens humains/équipements :

Les quatre ALSH sont composés d'une équipe d'animation présente tout au long de l'année et qui est renforcée pendant les séjours de vacances par des animateurs saisonniers dont le nombre peut varier de deux à sept en fonction de la structure et du nombre d'enfants accueillis.

ALSH de Josbaig : L'équipe d'animation est composée de deux agents titulaires : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans les locaux de la Maison pour Tous, ainsi que dans l'école maternelle de Saint-Goin. Les repas sont conçus par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn » et livré par le service de restauration collective de la communauté de communes.

ALSH de Barétous : l'équipe d'animation est composée d'un directeur en CDD.

La commune d'Arette met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont préparés et pris dans le réfectoire des PEP d'Arette.

ALSH Les Eterlous (Aspe) : L'équipe d'animation est composée de deux agents : la directrice et une animatrice pour assurer l'accueil des enfants le mercredi.

L'ALSH accueille les enfants dans ses locaux du Centre Multiservices Fénart à Bedous. Depuis la crise sanitaire du COVID-19, le service a dû se réorganiser pour le temps du repas. Ainsi les repas sont conçus par le GIP (Groupement d'Intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn » et livré par le service de restauration collective de la communauté de communes.

ALSH de Lasseube : L'équipe d'animation est composée de deux agents : la directrice et le responsable du secteur jeune. La commune de Lasseube met à disposition de l'ALSH une partie des locaux de l'école. Les repas sont pris dans le réfectoire du collège de Lasseube et livrés par le traiteur La Ciboulette.

→ Bénéficiaires :

	ALSH de Josbaig	ALSH de Barétous	ALSH Les Eterlous	ALSH de Lasseube
Jours d'ouverture	30 jours extrascolaires 28 jours périscolaires (mercredis)	35 jours extrascolaires	35 jours extrascolaires 29 jours périscolaires (mercredis)	41 jours extrascolaires
Nombre de jours de fermeture administrative (COVID-19)	8 jours périscolaires 5 jours extrascolaires (printemps)	5 jours extrascolaires (printemps)	7 jours périscolaires 5 jours extrascolaires (printemps)	5 jours extrascolaires (printemps)
Moyenne/jour	21 enfants/jour (vacances) 8 enfants/jour (mercredis)	12 enfants/jour (vacances)	15 enfants/jour (vacances) 6 enfants/jour le mercredi	38 enfants/jour (vacances)
Nombres d'enfants	71 enfants	54 enfants	62 enfants	132 enfants
Nombre de familles	49 familles	39 familles	47 familles	84 familles

En 2020 sur le territoire d'Aspe, de Barétous de Josbaig et de Lasseube **319 enfants** et **219 familles** ont bénéficié du service des ALSH.

→ Faits marquants 2020 :

L'année 2020 a été fortement marquée par la crise sanitaire de la COVID-19 qui a impacté le fonctionnement des ALSH avec des périodes de fermeture imposée et la mise en place des protocoles sanitaires modifiant nos façons de travailler.

En effet par décret les ALSH ont été dans l'obligation de fermer leurs portes durant la période de confinement du printemps 2020 à savoir du 15 mars au 11 mai. La réouverture a pu se faire progressivement à partir du 20 mai 2020 pour les ALSH périscolaires du mercredi (ALSH Les Eterlous et l'ALSH de Josbaig) puis en juillet pour les ALSH extrascolaires.

Lors de la période de confinement les équipes des ALSH ont tenu à maintenir le lien avec les familles et les enfants par mail et téléphone dans un premier temps. Puis nous avons travaillé en partenariat avec le service Petite Enfance à la conception d'un bulletin d'information « InfoFamilles » diffusé à l'ensemble des familles fréquentant nos structures (voir page 40).

L'énergie des équipes a été au cours de cette année mobilisée dans la mise en œuvre de protocoles sanitaires permettant de garantir l'accueil des enfants dans les meilleures conditions. Toutefois ces quatre structures sont parvenues à travailler sur des projets communs.

En effet à la demande des professionnels, le service a enclenché un travail en partenariat avec l'association Handi Ressources 64 qui est intervenue à deux reprises pour former, accompagner et conseiller les équipes dans l'accueil des enfants en situation de handicap.

En parallèle dans ce contexte si particulier les équipes ont souhaité maintenir le lien avec les personnes âgées isolées par la crise sanitaire. Ainsi les ALSH de Josbaig, Lasseube et Les Eterlous ont proposé aux enfants de réaliser des créations qui ont par la suite été transmises aux établissements d'accueil des personnes âgées dans le cadre notamment de la démarche "Un dessin un sourire".

Enfin l'envie de travailler ensemble et de permettre aux enfants de se rencontrer étant rendue plus forte par cette situation, les équipes des quatre structures ont entamé la démarche de création d'un jeu de piste inter-centre sur la thématique des Mousquetaires. L'objectif de ce projet est de permettre aux enfants des quatre ALSH de se rencontrer et d'apprendre à se connaître autour d'un jeu de piste coopératif. Si la situation sanitaire le permet, cette journée inter centre aura lieu en juillet 2021.

→ Projets 2021 :

Dans la continuité de la démarche engagée en 2018 sur la thématique du Sport Santé Bien-être, le service a déposé auprès de l'ARS un dossier de demande de subvention pour continuer à travailler, en 2021, sur l'axe Sport Santé. Le souhait des équipes est de favoriser la mise en mouvement des enfants en proposant quotidiennement des parcours psychomoteurs.

En parallèle, un partenariat est également engagé avec la Clinique Princesse (Pau) afin de sensibiliser les équipes et les enfants des ALSH à la problématique des troubles alimentaires.

Par ailleurs, la démarche engagée en 2020 sur l'accueil d'enfants en situation de handicap au sein des ALSH sera poursuivie. Un dossier de demande de subvention a été déposé auprès de la CAF des Pyrénées-Atlantiques afin d'équiper chaque structure de matériel pédagogique adapté.

d. Restauration collective

Rôle / objectif du service :

- > Élaborer une politique de restauration de qualité.
- > Garantir la sécurité sanitaire des usagers.
- > Développer un plan nutritionnel équilibré.
- > Recourir autant que possible, aux filières courtes et aux produits issus de l'agriculture biologique.
- > Remplir une fonction éducative : mise en œuvre d'une Charte Qualité.
- > Participer à la cohésion sociale (Maison Solidarité départementale, Comité d'Action Sociale, Élus...).

→ Description de l'action :

Depuis le 2 janvier 2017 le GIP (Groupement d'intérêt Public) « Restauration du Haut-Béarn », auquel adhèrent la communauté de communes et le Centre Hospitalier d'Oloron Sainte-Marie, assure la fabrication des repas.

La communauté de communes assure la livraison auprès des cantines satellites (écoles et ALSH).

→ Moyens humains/équipements :

L'équipe du GIP Restauration du Haut-Béarn se compose de :

- 1 directeur du GIP Restauration du Haut-Béarn
- 1 responsable de restauration (unité de production) et un responsable administratif
- 1 responsable qualité hygiène, sécurité
- 5 agents secteur préparation chaude
- 9 agents préparation froide
- 1 magasinier

L'équipe de Restauration collective de la communauté de communes se compose de :

- 1 responsable coordinatrice
- 1 agent de livraison

→ Bénéficiaires 2020 :

Les écoles desservies en Haut-Béarn :

- Oloron Sainte-Marie : 6 écoles (Prévert, Labarraque, Légugnon, Saint-Cricq, Pondeilh, Navarrot)
- RPI Goès-Estialescq
- RPI Vallée de l'Escou : Écoles de Escou, Escout, Hérrere, Précilhon
- Ance-Féas
- Eysus
- RPI Lurbe Saint-Christau/Asasp-Arros/Escot
- RPI Agnos/Gurmençon
- RPI de Josbaig (Saint-Goin, Orin, Préchacq, Géus, Géronce)
- RPI d'Issor-Lourdios
- Moumour
- Lédeuix : nouvelle commune desservie à partir de juin 2020
- Verdets : nouvelle commune desservie à partir de septembre 2020
- Bidos : nouvelle commune desservie à partir de septembre 2020
- Aramits : nouvelle commune desservie à partir de septembre 2020
- *Desserte hors territoire de l'école de Cardesse.*

Les centres de loisirs desservis :

- ALSH Léo Lagrange - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Centre Social La-Haüt - Oloron Sainte-Marie
- ALSH Josbaig - Saint-Goin
- ALSH Les Eterlous - Bedous, à partir d'octobre 2020

→ Faits marquants 2020 :

- Impact de la crise sanitaire sur l'arrêt de la livraison dans les écoles et les ALSH durant le confinement, puis une reprise lente et dépendante des aléas de fermeture de classes partielles : baisse du nombre de repas livrés soit **92 000 repas sur l'année 2020**.
- Adaptabilité sur des repas livrés froids pour apporter une solution à certaines écoles
- Livraison de repas à un EHPAD dont le service de cuisine a été touché par la pandémie à l'automne 2020.
- 25 cantines desservies et 4 ALSH
- 3,40 €/repas facturé
- Loi Egalim (agriculture et alimentation) : instauration d'un menu végétarien hebdomadaire
- Mise en place de commission « Projet d'Accueil Individualisé » (PAI),

→ Projets 2021 :

- Développement des menus thématiques,
- Intégration de nouvelles communes et accueils de loisirs,

- Sensibilisation : appel à projet santé, activité physique, nutrition,
- Développement des circuits courts.

e. L'Espace France Services

Rôle / objectif du service :

L'objectif de l'Espace France Services est de faciliter l'accès à tous les services administratifs de proximité assurés par les opérateurs nationaux et locaux : Caisse d'Allocations Familiales (CAF), Mutualité Sociale Agricole (MSA), Pôle emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse (CNAV), Ministère de l'Intérieur (Préfecture/ Agence Nationale des Titres Sécurisés -ANTS), Ministère de la Justice, Conseil Départemental d'Accès Aux Droits (CDAD64) permanences d'InfoDroits et d'Avocats, Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques (SDSEI64 : Assistantes Sociales), Mission Locale Jeunes, Aide à Domicile en Milieu Rural (ADMR), Collectif Oloronais de Distribution de Denrées Alimentaires (CODDA), Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne (PPMM) permanences de la maison de la saisonnalité du Haut-Béarn.

→ Description de l'action :

La Maison de Services Au Public de la Vallée d'Aspe labellisée à l'automne 2020 **France Services** répond aux exigences demandées par l'État en matière de services au public.

Sa fréquentation confirme les besoins d'accompagnement de la population.

Les nouveaux horaires ont été adaptés pour répondre au mieux aux attentes et besoins des administrés de ce territoire. Ouverte sur rendez-vous le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, les mardis/mercredis de 8h30 à 12h00, le jeudi de 8h30 à 13h30 et le vendredi de 10h à 12h et de 14h à 17h30.

Les Conseillères France Services accueillent, informent et accompagnent les usagers dans les démarches administratives du quotidien. Elles assurent un lien de proximité avec les organismes partenaires France Services suivants : CAF, MSA, CPAM, Pôle Emploi, CNAV, Ministère de la Justice et du Ministère de l'Intérieur et les organismes France Services présents sur la commune de Bedous : DGFIP et La Poste.

Plus globalement des informations sont apportées sur les services de la communauté de communes à contacter pour la petite enfance, l'enfance-jeunesse, la mobilité, la santé, l'environnement, l'urbanisme... Enfin des opérateurs assurent des permanences : Mission Locale Jeunes, Conseil Départemental d'Accès au Droit (permanences d'InfoDroits et d'Avocats), Assistants sociaux du SDSEI64, ADMR et PPMM pour les saisonniers.

En matière de mobilité, la Communauté de Communes du Haut-Béarn facilite l'accès à ces services par la mise en place d'une navette gratuite les jeudis matin pour les habitants de certaines communes de la vallée d'Aspe et par le développement de l'auto-stop organisé et sécurisé Rezo Pouce.

→ Moyens humains/équipements :

Deux Conseillères formées par le CNFPT et par les différents opérateurs nationaux sont à l'écoute des usagers, leur donnent un premier niveau d'information, les accompagnent dans les démarches administratives et les orientent vers les différents partenaires.

L'Espace France Services met à la disposition des usagers :

- Deux espaces confidentiels permettant un accueil et un accompagnement dans de bonnes conditions avec possibilité de téléphoner aux partenaires,
- Deux équipements informatiques avec imprimante, photocopieuse, scanner
- Deux espaces en accès libre.

→ Bénéficiaires 2020 :

Les demandes ont porté sur :

- **Les Organismes Sociaux Nationaux** conventionnés avec la communauté de communes : Caisse d'Allocations Familiales, Mutualité Sociale Agricole, Pôle emploi, Caisse Primaire d'Assurance Maladie (social et solidarité - famille/enfance/jeunesse - emploi - santé), Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse, Ministère de l'Intérieur et Ministère de la Justice
 - Simulation et demande d'aides et de prestations sociales (aide au logement, prime d'activité, Revenu de Solidarité Active),
 - Création, consultation du compte Ameli, demande de la Complémentaire Santé,
 - Inscription, actualisation avec scan de bulletins de salaire et/ou attestation employeur, consultation des offres d'emploi, aide à la réalisation de CV,
 - Certificat d'immatriculation : changement d'adresse, vente et achat de véhicule. Permis de conduire : renouvellement permis poids lourd,
 - Demande de retraite, impression attestation fiscale
 - Aide à la compréhension de courrier, envoi de courriels, suivi de démarches,
 - Impression d'attestations, scans de documents, téléchargement de formulaires ;

- **Les Organismes Sociaux locaux**
 - Prise de rendez-vous pour les permanences assurées par :*
 - le Service Départemental des Solidarités et de l'Insertion (Assistants Sociales),
 - le Conseil Départemental d'Accès Au Droit : juristes d'InfoDroits et Avocats,
 - la Mission Locale Jeunes (Conseillère en Insertion Professionnelle)
 - Pôle Pyrénées Métiers de la Montagne, chargé de mission pour le travail et logement des saisonniers

- **Autres partenaires** : Région Nouvelle Aquitaine, Permanence d'Accès Aux Soins de Santé (PASS), Chèque Energie, ASFA
 - Demande de carte solidaire – carte de transports scolaires,
 - Informations permanence PASS,

- **La Communauté de Communes du Haut-Béarn**
 - Le logement : demandes et offres de logements - énergie,
 - Relais avec les Services de la Communauté de Communes du Haut-Béarn (rénovation énergétique, transport-mobilité).
 - La Banque alimentaire : CODDA
 - Les Réservations de bureaux ou salles de réunion
 - Les Infos diverses sur les services existants en vallée

→ Faits marquants 2020 :

- Recrutement d'une deuxième conseillère France Services
- Formation socle par le CNFPT et métier par les opérateurs nationaux en Préfecture de PAU
- Labellisation Espace France Services
- Attribution d'un référent de chaque opérateur
- Mise en place de permanences avec un Avocat du Barreau de PAU prévue pour 2021
- Durant les différentes périodes de confinement, l'accueil des usagers a toujours été assuré (physique, téléphonique ou par mail)

→ Projets 2021 :

Nouveautés

- Permanence d'un avocat du Barreau de Pau 1 fois/mois

- Mise en place de web-entretien visio organisé par la CARSAT et réservés aux assurés du Régime général :
 - en priorité les « publics en situation de fragilité sociale » (Veuvage, ASPA, rupture de ressources, fragilité numérique ...)
 - ou pour un Entretien d'Information Carrière pour les 55 ans et plus.

Formations :

- Formations continues « France Services » : DGFIP, Handicap, CAF,....

Faire connaître la maison « France Services » :

- Communication auprès des mairies, organismes, commerces du territoire, de la presse locale ;
- Campagne Nationale de communication des France Services avec outils de communication mis à disposition en avril 2021 ;
- Animations durant la semaine des Journées Portes ouvertes des Maisons France Services ;
- Un échange collectif entre les partenaires et les secrétaires de mairie ;
- Réflexion sur des permanences itinérantes sur le territoire de la CCHB ;
- Site internet et page Facebook de la CCHB.

f. Service Santé

Rôle / objectif du service :

Participer à la réduction des inégalités sociales, territoriales et environnementales de santé, via la promotion de la santé, la prévention, les politiques de soins, l'accompagnement médico-social et les déterminants de la santé (logement, transports, environnement, cohésion sociale etc.).

Initier la création d'une dynamique de santé locale, cohérente et coordonnée, en réponse à des besoins clairement identifiés à partir d'un diagnostic local partagé.

→ Description de l'action

L'enjeu de cette démarche porte sur l'attractivité territoriale, avant d'être sanitaire. La politique publique mise en place est un levier pour répondre à la problématique de la démographie médicale et de l'amélioration des conditions de travail des praticiens ; la présence de professionnels de la santé et du médico-social étant l'une des principales conditions de maintien et d'attractivité de populations sur un territoire.

→ Moyens humains / équipements

1 ETP : 1 coordinatrice territoriale de santé

Équipement : 1 Maison de Santé Pluriprofessionnelle et 4 logements à Bedous.

→ Faits marquants 2020

> Suivi du Contrat Local de Santé Oloron (CLS)- Haut-Béarn Deuxième Génération

Signé le 23 janvier 2020, le CLS Oloron - Haut Béarn Deuxième Génération compte 37 fiches actions réparties en 5 axes stratégiques :

- Santé mentale
- Prévention et promotion de la santé
- Pour un environnement favorable à la santé
- Accès aux soins et coordination
- Favoriser l'autonomie des personnes fragiles

Sur l'année 2020, des points individuels ont été organisés avec les pilotes d'action afin d'accompagner le déploiement et la mise en œuvre de ces actions.

> **Obtention d'une subvention autour de la thématique Sport Santé Bien-Être :**

Afin de s'inscrire dans le projet régional de santé Nouvelle-Aquitaine et de poursuivre la dynamique initiée dans le cadre du contrat local de santé, un dossier de candidature a été proposé en transversalité par plusieurs services de pôle social (Éducation, Petite Enfance et Santé) de la Communauté de Communes du Haut-Béarn. L'objectif de ce projet est de sensibiliser les enfants du Haut-Béarn au sport - santé - bien-être avec trois actions principales :

- Sensibiliser les professionnels de la petite enfance au lien sport - santé - alimentation
- Sensibiliser les parents au lien sport - santé - alimentation
- Sensibiliser les enfants du Haut Béarn à la pratique d'une activité sportive

Pour ce faire, une subvention de l'ARS (Agence Régionale de Santé) de 8 500 € a été obtenue.

> **Obtention d'une subvention autour de la thématique Santé Environnement et Petite Enfance :**

Les professionnels de la petite enfance des communautés de communes du CLS Oloron Haut-Béarn sont particulièrement sensibles aux impacts sanitaires de l'exposition des jeunes enfants aux substances pathogènes : composants chimiques, microbiologiques... Ainsi, lors de l'appel à candidature pour inclure le programme SAFE-Li, certaines crèches s'étaient positionnées mais n'ont pas été retenues. En complément, lors des travaux d'élaboration du CLS Oloron Haut-Béarn, l'ensemble des partenaires se sont accordés pour souligner la nécessité de mener des actions en faveur de l'amélioration des pratiques pour garantir un environnement sain pour les enfants.

Aussi, ce projet s'inscrit dans la continuité des actions déjà menées sur ce territoire autour de la stratégie petite enfance grâce à des équipes dynamiques et engagées.

Pour ce faire, une subvention de l'ARS de 6 222 € a été obtenue.

> **Accompagnement des professionnels de santé**

Sur le territoire du Haut-Béarn, des regroupements de professionnels de santé ont déjà eu lieu :

- Une Maison de Santé pluri-professionnelle (MSP) labélisée par l'Agence Régionale de Santé (ARS) a ouvert en 2015 en Vallée d'Aspe sur la commune de BEDOUS,
- Une maison médicale a vu le jour à LASSEUBE en 2017,
- La Vallée d'Ossau travaille actuellement sur un projet territorial autour de MSP (une sur ARUDY et une sur LARUNS).

À Oloron Sainte-Marie, les professionnels de santé travaillent autour d'un projet de Maison de Santé depuis 2017. La Communauté de Communes du Haut-Béarn les accompagne depuis le début de cette démarche pour structurer leur projet de santé.

Forts de cette dynamique locale, les professionnels de santé se sont structurés en créant en septembre 2018 l'Association Maison de Santé du Piémont Oloronais (AMSPO). Elle regroupe plus d'une cinquantaine d'adhérents.

En juin 2019, le projet de santé de l'AMSPO a été labellisé par l'Agence Régionale de Santé. L'association a recruté le cabinet d'études Eliane Conseils pour l'accompagner dans la réalisation d'une étude de faisabilité qui permet d'évaluer concrètement les possibilités et conditions de réalisation et d'implantation de cette maison de santé pluri-professionnelle sur OLORON SAINTE-MARIE. Après cette première phase d'étude de « faisabilité » prise en charge par l'Association AMSPO, une deuxième phase dite « fonctionnelle » (pré-programmation architecturale, coût des travaux, calcul des charges...) est en cours. Réalisée par Eliane Conseils en 2020, cette deuxième phase d'étude de faisabilité est portée par la Communauté de Communes du Haut-Béarn suite à la délibération du conseil communautaire du 7 novembre 2019.

→ **Projets 2021**

> **Suividu Contrat Local de Sante Oloron - Haut-Béarn, Deuxième Génération**

> **Réponse et suivi des appels à projets :**

- Suivi et mise en place des Appels à projet Sport Santé Bien-être 2019 et 2020
- Santé Environnement et Petite Enfance 2020

- Réponse aux appels à projets transversaux

> Chantiers d'animation 2021 :

Renforcer l'attractivité territoriale :

- Mise à jour de la plaquette d'accueil du nouvel arrivant
- Mises à jour de l'annuaire « Santé Haut-Béarn »
- Actualisation du site Internet « Santé Haut-Béarn »

Politique d'accueil des internes :

- Accompagnement vers la maîtrise de stage universitaire

Accompagnements de professionnels autour de la structuration de l'offre de santé :

- Validation de trois nouvelles fiches actions : « Comprendre et prévenir les violences intrafamiliales », « Partenariat CCHB-Présence médicale 64 », « La santé des gens du voyage »

>Participation aux rencontres partenariales

g. L'analyse des besoins sociaux

Les résultats de l'étude menée par le cabinet Compas, appelée « Analyse des Besoins Sociaux » finalisée en novembre 2019a été présentée aux nouveaux élus. Les deux thématiques déjà retenues et devant faire l'objet d'ateliers animés par le cabinet ont été validées par la nouvelle équipe : « les personnes âgées » et « les nouvelles populations ».

→ Projets 2021

- Organisation des deux ateliers
- Poursuite du travail avec la commission Développement social/santé
- Mise en ligne, sur le site de la CCHB, du document de l'ABS
- Abonnement à la base données Cabestan

h. L'accueil des gens du voyage

Voir page 73.

6. Pôle action culturelle

Rôle / objectif du pôle :

L'action du pôle s'inscrit dans le positionnement stratégique suivant : un territoire ouvert, créatif, et attractif, qui s'organise autour de deux objectifs :

1. **Construire une identité territoriale garante de cohésion,**
2. **Accompagner la créativité des acteurs, gage de dynamisme et d'attractivité.**

En matière de culture, les enjeux à relever sont :

> **ÉDUCATION** : Favoriser l'égal accès de tous à l'art, à travers l'acquisition d'une culture artistique personnelle, la reconnaissance d'une culture collective partagée et ouverte, telle est résumée l'ambition intercommunale en matière de culture ;

>**PUBLICS** : La politique des publics est au cœur du projet culturel de l'institution qui aspire à ce que ses équipements culturels deviennent des lieux de découverte et de vie pour tous ;

>**RAYONNEMENT** : Repenser l'action des services dans le cadre d'une politique hors les murs, afin que l'ensemble du Haut-Béarn soit concerné par l'action intercommunale quelle que soit leur localisation géographique ;

>**ATTRACTIVITÉ** : La programmation, l'enseignement, l'aide à la diffusion et le soutien aux artistes participent d'une stratégie d'attractivité pour les collectivités territoriales. La promotion d'un territoire, riche de culture(s) et créatif, est visée.

S'inscrivant dans les objectifs territoriaux sus-précisés et les enjeux indiqués ci-avant, les objectifs assignés à la politique culturelle intercommunale sont les suivants :

- Diversifier les pratiques culturelles et les publics,
- Poursuivre une programmation culturelle variée et structurée,
- Accompagner les pratiques culturelles du territoire,
- Consolider la création artistique professionnelle,
- Construire la notoriété du territoire sur le dynamisme et l'innovation.

En déclinaison, la volonté de structurer un parcours éducatif complet a été affirmée déclinant les modalités d'exercice des compétences comme suit :

- Éveil et éducation artistique et culturelle,
- Enseignements artistiques,
- Soutien à la pratique amateur,
- Programmation - diffusion artistique professionnelle et contemporaine,
- Appui à la création,
- Événementiels.

Le Pôle Action culturelle et Rayonnement du territoire est le bras opérationnel de la Communauté de Communes du Haut-Béarn pour mettre en œuvre cette politique publique. Il est aujourd'hui structuré en quatre services dont les projets d'établissement respectifs sont définis pour la période 2019-2021.

a. Projets transversaux

1) Contrat Local d'Éducation Artistique et Culturelle (CLEAC)

Plus qu'un contrat partenarial (DRAC, CD64, Éducation Nationale), il s'agit d'une démarche visant à proposer au public, scolaire en priorité :

- L'acquisition de connaissance développant l'esprit critique ;
- La pratique artistique et culturelle ;
- La rencontre des œuvres, des artistes ;

Sachant que les notions d'art et de culture s'entendent ici largement : tous les champs culturels sont concernés, des arts visuels, au spectacle vivant, de l'éducation à l'image à l'éducation au patrimoine, sans omettre l'architecture, le livre et la lecture, etc.

En 2020, la mise en œuvre des actions d'éducation artistique et culturelle a été largement impactée par la crise sanitaire, avec l'interruption de l'enseignement dans les écoles et l'impossibilité ensuite de déplacement des classes dans les équipements culturels.

2) Appel à projets « Territoire Culturel Créatif » (annuel)

Objectifs :

- > Diversifier les publics du spectacle vivant.
- > Démocratiser les équipements culturels intercommunaux.
- > Envisager une programmation culturelle festive et valorisant les pratiques culturelles.

> Lancement du 3ème appel à projets

Il vise la mise en avant de notre territoire créatif, en proposant un programme d'animation culturelle centré sur des artistes et structures artistiques et culturelles locales, à même de proposer des actions de programmation - médiation avec les publics.

b. Lecture Publique

Rôle / objectif du service :

- > Développer et structurer un réseau efficient.
- > Élargir les publics en sensibilisant plus particulièrement les jeunes, les familles et les seniors, en complémentarité avec le CLEAC, autour de thématiques phares.
- > Intégrer les initiatives citoyennes dans la vie du réseau.

→ Description de l'action :

Fréquentation :

- 3913 inscrits actifs (soit 20 % de moins qu'en 2019) dont :
 - 2609 adultes soit 67 % des inscrits
 - 1304 enfants (moins de 14 ans) soit 33 % des inscrits
 - 3565 issus du territoire de la CCHB soit 91 % des inscrits
 - 168 nouveaux inscrits (soit 78 % en moins que 2019)

Les prêts / retours de documents :

- 107 884 prêts soit 37 % de moins qu'en 2019

L'action culturelle :

Des accueils de classes, des lectures à la petite enfance et aux publics empêchés stoppés par la pandémie.

À destination du Tout Public :

Une Nuit de la lecture autour de lectures partagées et de soupe partagée.

Une rencontre d'auteur autour du polar.

Une journée mettant la BD à l'honneur, avec auteurs, ateliers mangas et spectacle.

Un spectacle rock polar pour les ados-adultes.

À destination du public jeunesse :

3 contes à destination des petits et des grands

Participation à l'opération nationale « Partir en Livres » avec des lectures en plein air en juillet

Dans le cadre du Cleac :

- un Prix Bouquin Malin mené jusqu'à terme de façon différente, et un autre entamé par une représentation des livres proposés en vidéo-clips
- un parcours autour de l'égalité fille garçon, un parcours autour de la poésie. Des parcours délocalisés dans les classes (journalisme).

→ Moyens humains / équipements :

Les équipements du réseau intercommunal de lecture publique :

Le réseau de lecture publique du Haut Béarn est constitué de la Médiathèque des Gaves, d'une bibliothèque intermédiaire - tête de réseau de proximité (Bedous), de 4 bibliothèques-relais (Agnos, Gurmençon, Lasseube et Ogeu-les-Bains) et de 5 points lecture (Asasp-Arros, Esquiüle, Buziet, Estos et Saucède).

Les services proposés au sein du réseau territorialisé :

- Une carte d'abonnement unique pour le réseau,
- Un catalogue commun,
- Une navette pour desservir les bibliothèques relais et assurer les rotations.

La rotation des documents dans les sites du réseau intercommunal de lecture publique :

- Une fois par semaine pour la circulation des documents entre bibliothèques, l'acheminement des réservations, le portage des nouveautés et les malles thématiques constituées sur demande des enseignants ou pour agrémenter une action culturelle (navette),
- Une fois par mois pour récupérer les réservations,
- Une fois par semestre dans les bibliothèques relais (entre 500 et 1000 documents) pour le renouvellement des fonds,
- Une fois par semestre dans les points lecture (entre 200 et 300 documents), pour le renouvellement des fonds.

Le fonds : un catalogue commun accessible 24h/24 sur le site Internet mediatheque.hautbearn.fr

- 77 913 livres imprimés dont 46 % adultes et 41 % enfants (8 % ados)
- 5989 dvd
- Abonnements aux périodiques : 115 titres + 3 électroniques + 6 gratuits = 124, dont 87 titres pour les adultes, 8 pour les ados et 20 pour la jeunesse.
- 11 liseuses dans le réseau,
- Base de données toutapprendre.com qui permet à chaque abonné d'accéder à une offre de cours de bureautique, langues étrangères, soutien scolaire, musique... de chez soi (10 connexions/jour).

Les moyens humains :

- 14 agents intercommunaux,
- Saisonniers,
- 50 bénévoles dans le réseau.

→ Faits marquants 2020 :

- Adaptation du service aux contraintes sanitaires, avec notamment la mise en place d'un service « à emporter » dès le déconfinement du 1^{er} semestre 2020

- Ajout à la base de données ToutApprendre.com d'une offre d'une soixantaine de titres de presse en ligne, ainsi que de 35 000 livres et BD numériques.

→ Projets 2021

- Renouvellement du contrat - territoire - lecture, dispositif partenarial avec CD64 et DRAC
- Reprise des ateliers informatiques à la Médiathèque des Gaves
- Reprise des actions culturelles sur le réseau dès que les conditions sanitaires le permettront

C. Spectacle Vivant - Scène conventionnée « arts de la marionnette »

Rôle / objectif du service :

- > Proposer à la population du Haut-Béarn une offre artistique professionnelle pluridisciplinaire, ouverte aux arts de la scène contemporaine, variée, de qualité, sensible au monde qui nous entoure.
- > Participer du renouvellement du répertoire des arts de la marionnette.

→ Description de l'action :

> Diffusion saison culturelle de septembre 19 au 15 mars 2020, date du 1^{er} confinement.

Genre	Nombre de spectacles
Théâtre	8 prévus / 4 joués
Danse	4 prévus / 2 joués
Musique	8 prévus / 4 joués
Art de la marionnette / théâtre d'objets	12 prévus / 11 joués
Cirque	5 prévus / 3 joués
Arts de la rue	7 prévus / 7 joués
TOTAL	44 prévus / 31 joués

Diffusion tout public :

- **30 prévus / 22 joués spectacles différents pour 37 prévues/28 jouées représentations**
- Ouverture de saison en septembre, constituée de 7 spectacles différents
- Un temps fort en novembre « Au fil de la Marionnette » constitué de 8 prévus / 7 joués spectacles différents.

Diffusion jeune public :

- **12 prévus / 7 joués spectacles différents pour 77 prévues / 52 jouées représentations**
- 6 prévus/ 4 jouées présentés en séance famille (mercredi ou samedi)
- 5 prévus /3 joués exclusivement présentés en séances scolaires
- 100% des enfants du territoire ont vu, chacun, 3 spectacles différents cette saison
- Reg'art 2020 : temps fort à destination de la petite enfance : 1 prévu / 0 joué spectacle, des ateliers auprès des tout petits et des professionnelles, 1 restitution vidéo

> Éducation artistique et culturelle en direction de tous les publics :

1/ CLEAC - Établissements scolaires

Les Projets d'Action Culturelle (PAC) : entre 8h et 14h d'interventions artistiques en classe

Maternelles : 5 classes

Primaires : 10 classes

Collèges : 8 classes

Lycées : 4 classes

> 27 classes (soit environ 340h d'interventions)

Covid-19 : 8 projets annulés avec indemnisation des intervenants et 2 reports de projets à la saison 2020-2021.

Les ateliers : entre 4h et 6h d'interventions artistiques en classe

Maternelles : 16 classes

Élémentaires : 19 classes

Collèges : 4 classes

Lycées : 1 classes

> 40 classes qui ont bénéficié d'une sensibilisation (environ 180 heures d'interventions)

Soit 67 classes pour environ 520 heures d'interventions dans le temps scolaire

2/ La petite Enfance

Toutes les crèches du Haut-Béarn ont bénéficié d'interventions artistiques durant l'année :

> dans le cadre du CLEAC : 1 projet PAC, 1 atelier et 1 résidence d'artiste

> lors du temps fort Reg'art : 5 ateliers auprès des enfants + 3 ateliers avec les professionnels de la petite enfance autour du spectacle *Un balcon entre ciel et terre* + la réalisation d'un film vidéo par Christelle Véron.

3 / Les actions en direction du Tout-Public :

> Un atelier animé par la compagnie Chat Bus avec le Centre Social

> Un stage *L'objet de tous les possibles* avec la Compagnie Nanoua

> Une giga-barre et une répétition du Malandain Ballet Biarritz ouvertes au public

> Un *bal des travailleurs* avec Natacha Sansoz : projet participatif lors de l'ouverture de saison

> Un parcours de découverte des arts vivants *C'est quand qu'on va où* avec le Centre Hospitalier

> Une rencontre avec la Cie Les cailloux sauvages et les professionnelles de la petite enfance autour de la création *Petits Silences*

> Une résidence de territoire participative avec le Théâtre du Rivage autour de leur création *Comme un vent de noces*.

> Soutien à la création contemporaine pluridisciplinaire : 10 compagnies coproduites ou accueillies en résidence

- Compagnonnage (soutien pluriannuel) avec Pier Porcheron et Fanny Bérard, deux artistes marionnettistes.
- Autres aides à la création de spectacles

→ Moyens humains / équipements :

Les lieux de diffusion :

- Espace Jéliote - jauge : debout : 650 / assis : 400
- La Chapelle - jauge : 100
- Les salles ou églises dans les villages, dans le cadre des spectacles délocalisés

Les moyens humains : 8 agents

Une politique tarifaire favorisant l'accès au plus grand nombre

→ Bénéficiaires saison 2019-2020 :

- 9 553 entrées dont 4 728 sur le temps scolaire.
- 596 abonnés

- 16 représentations jouées dans 4 villages au lieu de 19 représentations prévues dans 6 villages

→ **Faits marquants 2020 :**

Un nombre d'abonnés en légère augmentation mais une saison mise à l'arrêt par la crise sanitaire et le premier confinement en mars 2020.

d. **Patrimoine**

La stratégie intercommunale repose sur quatre axes de travail répondant aux objectifs de la convention ministérielle du label Pays d'art et d'histoire.

- **Laboratoire de découvertes :**

La découverte du territoire signifie la nécessité d'enrichir et de partager et de transmettre les éléments de connaissance et les techniques de médiation pour une appropriation véritable du patrimoine, pour les habitants, experts et les touristes.

- **Chantier cadre de vie :**

Les liens étroits établis entre patrimoine, urbanisme - habitat et environnement permettront le développement de missions de conseils en protection et restauration.

- **Territoire d'expériences :**

La structuration du réseau d'interprétation de l'architecture et du patrimoine doit répondre au risque de polarisation des activités.

- **Ancrage et réseaux :**

Le Haut-Béarn met en œuvre ses actions dans un cadre multi partenarial et de réseaux à différentes échelles afin de couvrir un maximum de champs d'investigation et de travail.

En ce sens, l'action sera confortée et enrichie autour des enjeux suivants :

- Une action intercommunale non exclusivement liée aux actions communes avec la Vallée d'Ossau (le Haut-Béarn n'est pas que les Pyrénées béarnaises), une action intercommunale globale (les patrimoines) investissant l'ensemble du parcours patrimonial : recherche, protection, restauration, valorisation transverse aux politiques relevant du tourisme et de l'aménagement - urbanisme de la CCHB,
- Une action intercommunale cohérente en termes d'équité territoriale (actions dans et hors les murs),
- Une action intercommunale s'inscrivant dans une dimension de modernité du point de vue du positionnement des équipements culturels intercommunaux (accès à l'art contemporain),
- Une action intercommunale assise sur quatre leviers : recherche - diffusion - médiation - création.

En termes d'organisation de l'action intercommunale :

> **Les moyens sont :**

- 9 emplois permanents :
 - 3 ETP + 1 ETP d'avril à septembre 2019(stagiaire) + saisonniers et prestataires, affectés au service Pays d'art et d'histoire,
 - 6 ETP + 4 saisonniers en juillet et août + 1 agent mis à disposition par l'ALCA + prestataires, affectés au service Centre de Ressources Patrimoniales.
- Les équipements : la Villa Bedat- CIAP et le Fort du Portalet sont intercommunaux ; la CCHB assure en outre la gestion directe de deux sites de Lourdios-Ichère et de Sarrance de l'Écomusée de la Vallée d'Aspe, et par convention intervient à l'Espace EDF à Oloron Sainte-Marie.

> **La structuration est :**

- Un projet « sur le terrain » et garant de la coordination du Réseau d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine,
- Un projet « dans les murs » de valorisation des équipements intercommunaux :
 - Positionnement d'un véritable centre de ressources patrimoniales,
 - Positionnement du Fort du Portalet comme site emblématique du territoire (pilotage direct par le Pôle).

1) Pays d'art et d'histoire (PAH) Pyrénées béarnaises

Rôle / objectif du service :

- > Sensibiliser le plus grand nombre à l'architecture et au patrimoine.
- > Collectage et recherche.

→ Description de l'action :

À l'échelle de la CCHB :

- Ouverture du site de l'écomusée de la vallée d'Aspe à Sarrance selon les conditions définies par le protocole sanitaire
- Création de visites décalées ludiques à Lourdios-Ichère et Sarrance
- Collectage de mémoire à Lourdios- Ichère en vue de la refonte scénographique partielle du site de l'écomusée de la vallée d'Aspe
- Création de visites guidées sur plusieurs communes du Haut-Béarn en période estivale
- Organisation d'ateliers thématiques, recherche documentaire et création d'une exposition, de livrets et d'un programme de rencontres autour de 1940 (report à 2021)
- Conception/ réalisation d'un focus « Médiathèque des Gaves »

À l'échelle des Pyrénées béarnaises

- Conception / réalisation de carnets d'étude thématiques (écoles, habitat lié au développement industriel) et de focus (architecture traditionnelle, habitat du 20^e siècle)
- Refont du site Internet pah.pyreneesbearnaises.fr
- Accompagnement à la structuration du réseau d'Interprétation de l'Architecture et du patrimoine
- Recherche documentaires et collecte de témoignages préalables aux visites « Laissez-vous conter »

→ Bénéficiaires :

- 1 483 visiteurs dans le site de Sarrance de l'Écomusée de la Vallée d'Aspe (du 15.06 au 30.09)
- Action culturelle en temps scolaire : 237 élèves,
- Action culturelle tout public : 714.

→ Faits marquants 2020 :

- Programme d'actions culturelles « Patrimoine bâti lié à l'eau »
- Formations-actions à l'attention des guides et médiateurs du patrimoine

→ Projets 2021 :

- Structuration du réseau d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
- Etude de conception de reprise partielle de la scénographie de l'écomusée de la vallée d'Aspe à Lourdios-Ichère
- Participation à la mise en tourisme du patrimoine par la création de parcours découverte en autonomie (livrets, Terra Aventura...)

2) Centre culturel et patrimonial du Haut Béarn

Ce service est constitué de trois antennes : la Villa Bedat qui héberge le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine ; la section Ressources Patrimoniales Écrites, installée à la Médiathèque des Gaves, qui conserve et sauvegarde les fonds écrits anciens et précieux ; et la Bibliothèque numérique des Pyrénées béarnaises, qui met en valeur et lumière ces mêmes fonds.

Rôle / objectif du service :

- > Intégrer et faire vivre l'ensemble des patrimoines (naturel, historique, écrit, archéologique, industriel, immatériel...).
- > Développer tous ces patrimoines dans leurs dimensions temporelles passées et contemporaines, voire futures.
- > Valoriser tous ces patrimoines grâce à une programmation éclectique, dynamique, événementielle et festive.
- > Rendre lisible et visible cet équipement culturel.
- > Développer et diversifier les publics, augmenter la fréquentation.
- > Intégrer les acteurs locaux (partenariats associatifs)
- > Mettre en valeur le patrimoine écrit et le faire connaître grâce à la bibliothèque numérique

→ Description de l'action :

Villa Bedat : fermeture du 17 mars au 9 juin et du 29 octobre au 31 décembre

- Visites du CIAP (Centre d'Interprétation Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine) : exposition permanente, didactique et ludique, dédiée à la découverte de notre territoire ; livret découverte pour enfant.
- Programme thématique, avec le contenu de programmation suivant : Expositions historique et artistique, Rencontres-Conférences, Ateliers de création artistique, Animations, Spectacles, Éducation artistique et culturelle à destination des séniors, des scolaires et/ou intergénérationnelles.

« Objectif environnement » : du 18.02 au 26.09

- *La poésie des plastiques échoués par Vanessa Balci*
- *Les Zamibouteilles et Hélène la baleine par Mireille Mathieu Grassl*
- *Le Haut-Béarn, un joyau environnemental*
- *Un autre regard sur les animaux mal-aimés en partenariat avec Béarn Initiatives environnement - à partir du 18.07*

« Abeilles et compagnie » : à partir du 13.10, reconduite jusqu'au 30.06.2021

- L'insecte et l'Homme par Patrick Bleuzen
- Secrets d'abeilles
- Corps de ruches par le Rucher école de Gelos

- Participation et organisation d'actions dans le cadre des Journées européennes du patrimoine : Chas Laborde, un dessinateur de talent - 2 septembre au 31 octobre

Section ressources patrimoniales écrites

- Retro conversion (inventaire et catalogage) des fonds anciens
- Enrichissement des fonds locaux et patrimoniaux,
- Sauvegarde et conservation des fonds,
- Travail de recherches,
- Sensibilisation aux fonds patrimoniaux et locaux, dont développement de la médiation et de l'éducation artistique et culturelle.

Bibliothèque numérique

- Diffusion de documents patrimoniaux locaux et création d'expositions virtuelles accessibles au plus grand nombre à distance.

→ Les chiffres clés 2020 :

Villa Bedat

- 4145 visiteurs dont :
 - dont 42.22 % viennent de France
 - 51.71 % du Pays d'art et d'histoire
 - 5 % d'Espagne
 - 0.7 % d'Angleterre
 - 0.37 % le reste du monde
- 8 expositions
- 30 Rendez-vous à l'expo (guidage)
- 13 rencontres-conférences : 206 personnes
- 1 spectacle : 25 personnes
- Journées nationales : 5 dates proposées – 4 annulées en raison de la crise sanitaire ; 1 date avec jauge de 35 participants (Journées Européennes du Patrimoine)
- Action culturelle :
 - 25 ateliers : 125 participants
 - en temps scolaire (CLEAC) intra muros n'a pu être menée (proposition de 9 fiches thématiques ouvertes à 33 classes) à l'exception de 2 ateliers d'enluminure extra muros dans l'établissement scolaire = 2 classes 49 élèves
 - à destination de publics dits empêchés : 2 parcours annulés
- 15 visites de groupes : 383 personnes
- Auditorium : 59 occupations extérieures

Section Ressources Patrimoniales Écrites

- 861 retro conversion de livres anciens (collections 16^e-17^e siècles achevées)
- 47 acquisitions de documents
- 52 demandes de recherches / consultation Magasin (hors demandes services CCHB Mairie)
- 7 visites du Magasin de sauvegarde et conservation : 55 participants
- 9 ateliers d'action culturelle en temps scolaire sur 17 : 124 élèves (5 classes)
- 14 Trésors cachés dévoilés (guidage - découverte) dont 12 annulés : 10 participants
- 1 rencontre avec 1 auteur : 20 personnes
- 4 valorisations d'exposition
- 1 création d'exposition
- 3 consultations base de données de l'AME (association pour la mémoire de l'émigration)
- 503 documents catalogués

Bibliothèque numérique

- 4 expositions numériques
- 418 numérisations de cartes postales

→ Faits marquants 2020 :

- Fréquentation fortement impactée par les fermetures au public. En février et mars, la fréquentation des ateliers s'annonçait prometteuse et confirmée par une fidélisation des participants et également la venue de nouveaux (en raison de l'actualité climatique). Le report des différentes actions culturelles sur l'été n'a pas entraîné le maintien de toutes ou le remplissage des jauges.
- Réaménagement du hall : création d'un espace d'exposition à visée locale et historique, et d'une boutique

→ Projets 2021 :

- Programmation événementielle adaptée en fonction de la crise (fermeture de l'équipement depuis le 27 octobre 2020)

- 2nde édition Influence – Biennale du textile contemporain (du 16 juillet à fin septembre)
- 3^{ème} thématique autour du bois (de mi-octobre à fin janvier 2022)
- Qualification des extérieurs (aménagement du jardin et de la cour) de la Villa et signalétique

3) Fort du Portalet

Objectif :

> Poursuivre la réhabilitation engagée permettra au Fort de confirmer et d'amplifier son rayonnement en tant que site touristique et culturel majeur du territoire.

→ Description de l'action :

- Programme de travaux portant sur la 1^{ère} phase du Pont d'Enfer
- Définition du projet d'aménagement du site de la gare d'Urdos

→ Projets 2021 :

- Travaux de sauvegarde des Galeries basses (phase 1)
- Définition du projet de restauration du chemin d'accès au Fort
- Définition du programme de travaux portant sur la 2^{ème} phase du Pont d'Enfer
- Étude de valorisation et d'exploitation touristique du site

4) Mémoire en Aspe, une œuvre pour la paix

Objectif :

> Penser de nouveaux modes d'accès à la culture

→ Projets 2021 :

- Inauguration des œuvres de Sarrance, Aydius, Accous et Cette-Eygun en 09.2021,
- Finalisation du livret-découverte,
- Définition d'actions culturelles autour de ce parcours.

e. Enseignements artistiques

Objectifs :

> Volonté de structurer un parcours éducatif culturel complet, incluant un volet éveil et enseignement musical.

> Élaborer un projet d'établissement prenant en compte l'échelle de la Communauté de Communes du Haut-Béarn et les antennes territoriales.

> Rendre accessible l'offre (proximité et grille tarifaire).

→ Description de l'action :

Enseignement musical :

- Musique traditionnelle : site de Lasseube,
- Musiques actuelle et traditionnelle : site de Barétous,
- Musiques actuelle et traditionnelle : site de Bedous,

- Musique jazz : Collège des Cordeliers à Oloron Sainte-Marie- classes à horaires aménagés musique.

→ **Moyens humains / équipements :**

- Gestion du service assurée par l'association loi 1901 E.M.I.H.B.,
- Convention d'objectifs triennale (2018-2021) avec le conseil départemental 64,
- 17 enseignants,
- 2 coordonnateurs (administratif 0,5 ETP et pédagogique 0,3 ETP).

→ **Bénéficiaires :** 375 élèves en janvier 2020 / 314 à la rentrée de septembre 2020

→ **Fait marquant 2020 :**

- Adaptation des modalités d'enseignement au contexte sanitaire

f. Journées événementielles

1) Journée des droits des femmes (8 mars 2020)

Objectif :

> Information, sensibilisation et débat sur la lutte pour les droits des femmes et pour la réduction des inégalités.

→ **Description de l'action :**

La Journée internationale pour les droits de la Femme est désormais un rendez-vous annuel dont se saisit la CCHB pour proposition des temps d'information et d'animation.

Pour 2020, le Service Lecture Publique a bâti un programme riche. Le Pôle Action culturelle s'appuiera donc sur ce programme déjà étoffé pour accompagner une action en Aspe, avec la bibliothèque de Bedous, et proposer une action en Barétous, avec la Commune et l'espace de coworking.

Médiathèque des gaves à Oloron

- Exposition "Bien dans leur genre", exposition interactive sous forme de quizz
- Conférence d'Yves Raibaud sur le thème "sports loisirs culture : la fabrique des garçons"
- Un jeu-exposition interactif "Au village des garfilles", avec la présence d'un médiateur
- Ateliers de création de petits livres : Filles et garçons, un livre pêle-mêle sur l'égalité des genres

Villa Bedat

- Exposition "Les femmes sous le franquisme", par l'Association Terres de Mémoires et de Luites
- Projection de films par l'Association TML : "Fuimos mujeres de presos" et "A golpe de tacón"

Bibliothèque de Bedous

- Exposition « Des femmes qui comptent » : évolution juridique des droits des femmes
- Conférence – débat : La Dauna, le statut de la femme en Béarn (partenariat avec le CREDOC)

PicNic - espace de coworking créatif à Arette

- Exposition « Des femmes qui comptent » : évolution juridique des droits des femmes
- Ciné- débat autour du film « we want sex equality »

→ **Projet 2021 :** événementiel annuel / exposition en extérieur « Parcours de Femmes »

2) Projet transfrontalier « Pirineos Classic »

Objectif :

- > Créer des échanges transfrontaliers réguliers autour de rencontres culturelles
- > Tisser des partenariats avec des opérateurs culturels frontaliers

> Description de l'action :

150 personnes ont participé au :

- Concert de Guillaume De Chassy - piano jazz, à Lédeux
- Concert par Miguel COLOM & Anne Marie NORTH, violon | Rocío GÓMEZ, alto | Israel FAUSTO, violoncelle, sur des morceaux de Compositrices : Lombardini-Sirmen, Mayer & Mendelssohn, à l'église de Sarrance

En amont de ce concert, le service Pays d'art et d'histoire a proposé de visites accompagnées pour partager l'histoire de Sarrance, lever le voile sur le mystère de sa légende, de son pèlerinage au travers des objets, images et maquettes de l'Écomusée.

7. Pôle Technique et Environnement - Secteurs Environnement

Rôle / objectif du pôle :

- > Protection et mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie sur notre territoire
- > Prévention des risques sanitaires liés aux déchets (SICTOM), et aux rejets d'eaux usées (SPANC)
- > Coordination de la transition écologique et énergétique sur le territoire de la CCHB : élaboration et mise en œuvre du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) dont les objectifs Territoire à Énergie POSitive (TEPOS)
- > Suivi d'études d'intérêt communautaire dans les domaines de l'eau et de l'assainissement

a. Service intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)

→ Description de l'action

Le SICTOM assure la gestion quotidienne des déchets des 48 communes de la Communauté de Communes du Haut-Béarn.

Il est un acteur privilégié de la transition vers une économie circulaire sur son territoire avec des objectifs nationaux en matière de prévention et de gestion des déchets (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015, programme national de prévention des déchets 2014-2020) :

- Réduire de 10% la quantité de déchets ménagers et assimilés produits par habitants en 2020, par rapport aux chiffres de l'année 2010 ;
- Augmenter la quantité de déchets faisant l'objet d'une valorisation matière, pour atteindre les taux respectifs de 55% en 2020 et 65% en 2025 des déchets non dangereux, non inertes, mesurés en masse ;
- Valoriser sous forme de matière, 70% des déchets du secteur du bâtiment et des travaux publics en 2020 ;
- Réduire la mise en décharge de 50% à l'échéance 2025 par rapport à 2010 ;
- Généraliser le tri à la source des déchets organiques avant 2025 ;
- Généraliser le tri 5 flux pour les acteurs économiques (bois, papier-carton, plastique, métal, verre) ;
- Recyclage (ou préparation en vue du réemploi) de 55 % des déchets municipaux en 2025, 60% d'ici à 2030 et 65 % d'ici à 2035 ;
- Recyclage de 65 % des déchets d'emballages de tous types d'ici à 2025 et 70 % d'ici à 2030 ;
- Réduction de la part de déchets municipaux admise en décharge à 10% maximum de la quantité totale produite, d'ici à 2035 ;
- Généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2023.

Pour assurer ces missions, le SICTOM a mis en place :

Collecte des déchets des ménages et assimilés :

- Collecte des ordures ménagères résiduelles (non recyclables/valorisables) : en régie depuis l'origine, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)

- Collecte sélective (emballages, journaux) : en régie depuis l'extension des consignes de tri en 2016, effectuée soit en porte à porte (bourg) soit en point de regroupement (écart et quelques bourgs)
- Collecte du verre : assurée par un prestataire privé, effectuée en point d'apport volontaire
- 8 déchèteries : gardiennage en régie, transport des bennes par prestataires privés

Traitement des Déchets ménagers et assimilés :

- Adhère à Valor Béarn : transport, tri (Sévignacq), incinération (Lescar), installation de stockage des déchets non dangereux (Précilhon), compostage à la ferme des déchets verts

Exploitation en régie de l'Installation de Stockage des Déchets Inertes (ISDI) de Soeix (fin d'exploitation en 2023) et de Bedous (fin 06/06/2026)

Valorisation des biodéchets : mise à disposition gratuite de composteurs individuels

→ Moyens humains / équipements :

35 agents techniques et 6 administratifs

11 camions bennes (7 bennes de 19T + 1 de 26 T + 1 de 10 T + 1 de 7.5 T + 1 de 3.5 T) + 1 camion plateau + 4 véhicules légers

→ Bénéficiaires :

Environ 17 000 foyers desservis dont 14 000 résidences principales (32 377 habitants).

→ Faits marquants 2020

Concernant les déchèteries :

- La pandémie de la Covid-19 et le confinement national du 17 mars au 11 mai 2020 ont évidemment impacté l'ouverture des déchèteries :
 - Après une période de fermeture en raison du confinement, les déchèteries rouvrent le 22 avril pour permettre la collecte des seuls déchets verts.
 - Le 13 mai, les déchèteries ouvrent aux flux à destination des bennes bois, carton, gravats, métaux, encombrants... Les déchets dangereux ainsi que les Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) ne peuvent pas être acceptés car ils n'ont pas de repreneurs.
 - Les huit déchèteries du territoire auront connu des records de fréquentation lors du déconfinement.
 - En Juin, la déchèterie d'Oloron Lanneretonne se réorganise pour gérer l'affluence en ouvrant en continue de 9h30 à 17h30. Pour permettre cela à moyen constant, la déchèterie est fermée le dimanche.
- Mise en service de la vidéo-protection en juillet 2020. Elle permet la sécurisation des usagers, du personnel, des équipements et des gisements. La « récupération » est désormais interdite pour répondre à des enjeux économiques et environnementaux.
- Mise en place des barrières en vue du contrôle d'accès dans les huit déchèteries. Si les travaux ont été réalisés en septembre, l'ouverture par badge ne sera mise en service qu'en 2021.
- Pose de panneaux signalétique des bennes.
- Étude d'extension de la déchèterie d'Oloron-Lanneretonne dont l'achat d'un bâtiment.

Concernant les autres actions :

- Réalisation de l'étude POCTEFA pour la gestion des déchets inertes.
- Prolongation d'exploitation de l'ISDI de Soeix jusqu'à fin 2023, visant la réhabilitation du site avant cessation d'activité.
- Actions de sensibilisation à la prévention des déchets dont en particulier pour la semaine européenne de réduction des déchets
- Réunions de formation compostage « Mon jardin zéro déchet »

→ Les chiffres 2020 :

Déchets collectés hors déchèterie :

- 6 589 tonnes d'ordures ménagères collectées (-6%)
- 2 205 tonnes d'emballages et papiers (+12%)
- 1 221 tonnes de verre (+5%)

Déchets collectés dans les déchèteries :

- 9 003 tonnes, dont pour les plus gros apports et les plus fortes augmentations :
 - 2 958 tonnes de déchets, dont 2 356 tonnes issues des bennes des déchèteries, auxquelles doivent être ajoutées 252 tonnes d'apports directs par les particuliers sur la plateforme de Légugnon et 350 tonnes issues de la plateforme d'Aren
 - 1 838 tonnes de gravats
 - 1 838 tonnes de gravats
 - 1 278 tonnes d'encombrants (+11%)
 - 270 tonnes de ferrailles (+280% ; 64 tonnes en 2019)
 - 270 tonnes de déchets d'équipements électriques et électroniques (+73% ; 156 tonnes en 2019)

→ Projets 2021 :

- Mettre en œuvre le contrôle d'accès dans les déchèteries
- Réaliser les travaux d'extension de la déchèterie d'Oloron et de réaménagement de la déchèterie de Bedous
- Réaliser une étude de schéma directeur de gestion des déchets visant à :
 - Renforcer l'action du SICTOM en matière de prévention et de réduction des déchets ;
 - Étudier la mise en place du tri à la source des biodéchets des particuliers, pour les utiliser comme nouvelles ressources (ex : compostage, méthanisation).
 - Étudier, conformément à l'obligation réglementaire, l'opportunité de mettre en place une tarification incitative.
 - Étudier, pour les déchèteries, la possibilité d'adapter le niveau de service aux conditions futures de réemploi /reprise /valorisation /traitement.
- Poursuivre l'élaboration du Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés (PLPDMA) dont l'objectif sera de diminuer la production de déchets ménagers en coordination avec Valor Béarn.
- Poursuivre l'accompagnement des services de restauration collective (lycées, CAPA, EPHAD, GIP, écoles, etc.) pour développer la lutte contre le gaspillage alimentaire, le tri à la source et la valorisation des biodéchets.
- Améliorer le captage des papiers et cartons des professionnels (aides suite à l'appel à projets CITEO dont le SICTOM a été lauréat).
- Renouveler et densifier le parc de colonnes à verre.

b. Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

→ Description de l'action :

Contrôle en régie des ANC

- Contrôle technique de conception et d'implantation (en vue de PC, réhabilitation, extension...)
- Contrôles de la bonne exécution des ouvrages (travaux de réalisation ou de réhabilitation)
- Diagnostics des installations existantes et contrôles périodiques de bon fonctionnement (tous les 9 ans)
- Contrôles diagnostic à l'occasion de la cession d'un immeuble

→ Moyens humains / équipements

1 chef de service en temps partagé avec le SICTOM (0.1 ETP)
2 agents terrain (2 ETP)
1 agent administratif (0.4 ETP)
2 véhicules
1 caméra de prospection

→ Bénéficiaires :

Les usagers de l'assainissement non collectif.
4 372 ANC existants

→ Faits marquants 2020

- 368 contrôles de bon fonctionnement
- 63 contrôles de bâtiment en vente
- 76 contrôles de conception
- 50 contrôles de travaux

→ Projets 2021 :

- Continuité du 3ème contrôle de bon fonctionnement et d'entretien (fin prévue en 2025),
- Contrôle de conception et de bonne exécution des travaux des installations neuves ou réhabilitées.

C. Service Transition Écologique

→ Description de l'action :

La CCHB est coordinatrice de la transition énergétique sur son territoire avec des objectifs nationaux à l'horizon 2030 (Loi de transition énergétique pour la croissance verte de 2015) :

- Réduction de 40 % des émissions de Gaz à Effet de Serre par rapport à 1990
- Réduction de 20 % de la consommation énergétique finale par rapport à 2012
- 32 % d'énergie renouvelable (EnR) dans la consommation finale d'énergie.

Elle mène différentes actions dont notamment :

- Actions d'éducation / sensibilisation à la protection de l'environnement et plus spécifiquement à la transition énergétique pour fédérer autour des enjeux de sobriété /efficacité énergétique et du développement des énergies renouvelables, et assurer l'adoption des bonnes pratiques.
- Aide à la rénovation énergétique de l'habitat.

→ Moyens humains / équipements :

2 agents dédiés
1 véhicule électrique

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2020 :

Mise en œuvre du programme d'actions Territoire à Énergie POSitive (TEPOS) :

- Exemplarité des collectivités
 - Accompagnement dans la rénovation de 4 bâtiments publics sur 3 communes (Osse-en-Aspe / Ledeux / Lanne en Barétous).

- Poursuite du partenariat établi avec Geo France Finance pour valoriser les travaux d'économie d'énergie via les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) -> 20 000 € récupérés.
- Campagne de mesures sur la qualité de l'air et les performances énergétiques (Crechn'ndo, la Médiathèque des Gaves, le Pôle Technique Intercommunal, le Siège et L'îlot mêmes).
- Réduction de la consommation énergétique du secteur industriel.
- Participation à des groupes de travail avec le réseau TePos et le service développement économique de la CCHB.
- Accompagnement du projet de rénovation de l'hôtel Le Bristol.
- Réduction de la consommation énergétique de l'habitat.
- Plus de 720 ménages ont contacté la plateforme, ce qui a engendré un montant supérieur à 1.5 M€ HT de travaux sur notre territoire en 2020. Au moins 50 ménages ont profité de l'accompagnement de la CCHB.
- Poursuite des réunions pour répondre aux problématiques identifiées lors des réunions « pro bâti ».
- Développement de la mobilité
 - Réflexion et échange avec EDF concernant l'expérimentation d'une navette électrique autonome qui assurerait les liaisons entre la gare d'Etsaut et le Fort du Portalet d'une part, le parking des installations du barrage hydraulique d'EDF d'autre part.
 - Bilan d'utilisation des bornes de recharges.
- Développement du potentiel solaire
 - 42 nouvelles installations PV recensées.
 - Accompagnement de l'association HBTE dans son projet participatif citoyen.
 - Accompagnement des artisans à se qualifier à la pose de PV : 2 entreprises formées.
- Maintien des centrales hydroélectriques
 - 24 centrales en activités
 - Création d'une base de données (technique, administrative, etc.) des centrales en activité.
- Co-construction d'un programme éducatif
 - Création de fiches CLEAC (*voir pages 52 et 54*)
- Bois-énergie
 - 2 études d'opportunités à Osse-en-Aspe (EHPAD) et à Accous (l'école, la salle des fêtes et les gîtes communaux).
- Filière biogaz
 - Échanges concernant le projet d'implantation d'une station GNV sur Oloron avec TEREKA et ENR 64
- Eclairage public
 - 153 points lumineux rénovés et 15 horloges installées par le SDEPA.
- Développement du partenariat avec l'Espagne et ses centres spécialisés dans les énergies renouvelables
 - Projet du Fort du Portalet : Étude d'électrification du Fort

Démarche Plan Climat Air Énergie Territorial :

- Finalisation de la concertation pour la co-construction de la stratégie et du plan d'actions.
- Mise en réseau : Adhésion à l'Institution Adour (aménagement de l'espace et transition énergétique), Adhésion à CIRENA (Citoyens en Réseau pour des énergies renouvelables en Nouvelle-Aquitaine), Adhésion à AMORCE.

Autres dossiers clés :

- Lauréat de l'appel à projet « Écologie Industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine »
- Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « déploiement des plateformes de la rénovation énergétique en Nouvelle Aquitaine »
- Lauréat de l'appel à manifestation d'intérêt « planifier la transition écologique pour mon territoire »
- Lauréat TEPOS « 2021-2023 » pour une seconde période de contractualisation avec l'ADEME et la Région Nouvelle Aquitaine

→ Projets 2021 :

Mise en œuvre du programme d'actions TEPOS sur 3 ans (2021-2023) :

- Maîtrise et exemplarité de la consommation énergétique des collectivités
 - Poursuite de l'accompagnement des communes dans leurs projets de rénovation et de développement d'énergies renouvelables.
 - Réunion de présentation des actions du SDEPA sur l'étude des consommations aux communes.
 - Suivi des projets de rénovation de la CCHB.
 - Étude des factures énergétiques des bâtiments intercommunaux et création de fiches reflexes.
 - Accompagnement des collectivités dans la réalisation d'un groupement de commande ou d'une convention de maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'audits énergétiques.
 - Communication sur les projets et partager les retours d'expériences.
 - Rénovation du parc d'éclairage public et accompagnement dans la création des arrêtés et conseils sur les démarches à mettre en place pour effectuer une coupure nocturne.
- Développement de la filière solaire
 - Poursuite de l'accompagnement de l'association HBTE.
 - Poursuite des projets PV identifiés.
 - Apporter un premier niveau de conseil sur les futures installations grâce au cadastre solaire.
- Maintien et développement de la filière hydroélectrique
 - Communication et soutien à la filière.
- Co-construction d'un programme éducatif des citoyens
 - Création de fiches CLEAC (*voir pages 52 et 54*)
- Bois-énergie
 - Accompagnement des mairies
 - Prospection de nouveaux projets
- Réduction de la consommation énergétique de l'habitat
 - Accompagnement dans la pérennisation de la PREH
- Réduction de la consommation énergétique des secteurs tertiaire et industriel
 - Travail sur le niveau 1 de l'appel à projet Ecologie industrielle et Territoriale en Nouvelle-Aquitaine afin d'aboutir à une candidature pour le niveau 2.
 - Organisation de réunions sur la promotion des énergies renouvelables avec des partenaires (Webinaires énergie en partenariat avec la COFOR).
 - Ateliers de sensibilisation sur la consommation et l'optimisation énergétique pour les PME et TPE en partenariat avec le service économie.
 - Poursuite du travail engagé par le groupe TEPOS.
- Montée en compétence des entreprises
 - Animation des réunions « Pros du Bâti ».

- Travailler à l'augmentation de main d'œuvre locale dans le secteur de la rénovation et du solaire : Groupes de travail avec les acteurs du recrutement et des différentes filières / Des actions de sensibilisation vers les centres de formation et les collèges / Réalisation d'une campagne de communication sur les métiers de la rénovation et des énergies renouvelables.

Finalisation de l'élaboration du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) du territoire en vue de son adoption en 2021

Mise en œuvre de la démarche d'Écologie Industrielle et Territoriale

d. Eau potable et assainissement collectif

→ Description de l'action :

Les compétences eau potable et assainissement collectif appartenant aux communes, la communauté de communes du Haut Béarn peut intervenir auprès d'elles pour des missions d'ingénierie d'études et d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Seuls les équipements privés rattachés aux bâtiments intercommunaux relèvent de la CCHB.

→ Moyens humains / équipements :

Le chef de pôle

→ Bénéficiaires :

Les communes du territoire

→ Faits marquants 2020 :

- Renouvellement des compteurs d'eau potable du Somport + poteau incendie
- Étude de maîtrise d'œuvre pour la réhabilitation de la station d'épuration du Somport
- Détection et géo-référencement des réseaux d'eau et d'assainissement du Somport

→ Projets 2021 :

- Réhabilitation de la station d'épuration du Somport
- Réflexion sur la préparation aux transferts des compétences Eau potable et Assainissement collectif à échéance du 1er janvier 2026

e. Rivières

Rôle / objectif du service :

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations, compétence obligatoire à compter du 01/01/2018

Gestion, restauration et entretien des cours d'eau.

Protection des biens et des personnes contre les inondations.

→ Description de l'action :

La communauté de communes du Haut Béarn est implantée sur deux bassins versants.

- Sur le bassin versant du gave d'Oloron, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte des Gaves d'Oloron, Aspe, Ossau et de leurs Affluents (SMGOAO).

- Sur le bassin versant du gave de Pau, la gestion des cours d'eau est déléguée au Syndicat Mixte du Bassin du Gave de Pau (SMBGP).

→ Moyens humains / équipements :

Le chef de pôle suit les programmations (technique et budgétaire) et participe aux travaux des syndicats.

→ Bénéficiaires :

33 000 habitants du territoire

→ Faits marquants 2020 (cf les rapports d'activités des syndicats SMGOAO et SMBGP pour des éléments détaillés) :

- Réalisation du programme de travaux de restauration et d'entretien des cours d'eau 2020
- Instruction, par les services de l'Etat, du dossier de déclaration d'intérêt général des 2 Plans Pluriannuels de Gestion (PPG) suivants : 1 sur le bassin versant du gave d'Oloron (programme de travaux GEMA pour 10 ans) et 1 sur le cours d'eau des Baïses
- Réalisation d'une étude hydraulique sur le vallon Aspois
- Réalisation d'une étude hydraulique sur la vallée de l'Escou
- Régularisation de l'écrêteur de crues d'Agnos (ouvrage hydraulique classé) et des ouvrages autorisés mais non classés (bras de décharge du Lapeyre à Ogeu-Les-Bains, digue du Lotissement de l'Ile à Eysus)
- Élaboration d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) d'intention sur le bassin du gave de Pau
- Réalisation d'une étude hydraulique sur le bassin des Baïses et du Luzoué
- Lancement d'une étude d'outil de gouvernance sur le gave de Pau, cette étude étant un préalable à mise en place d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux circonscrit au gave de Pau (réuni 2 structures GeMAPIenne : Le Pays de Lourdes et Vallées des Gaves et le SMBGP).

→ Budget 2020 :

- 320 000 € prélevés auprès des contribuables par le biais de la taxe GEMAPI.
- Contribution au SMGOAO : 289 000 €
- Contribution au SMBGP : 31 000 €

→ Projets 2021

- Poursuite des études engagées en 2020

8. Pôle Technique et Environnement

- Secteurs Techniques

Rôle / objectif du pôle :

- > Service support pour l'ensemble des services de la CCHB dont le rôle principal est d'assurer la construction et la maintenance de l'ensemble des équipements intercommunaux.
- > Intervention auprès des communes pour la réalisation de travaux de premier niveau (espaces verts en particulier) + Conseil et accompagnement des communes qui le souhaitent dans l'étude technique de leurs projets.
- > Gestion de l'accueil des gens du voyage (aires d'accueil et aire de grand passage)
- > Exploitation des piscines intercommunales (situées à Oloron Sainte-Marie et Lanne-en-Barétous).

a. Services techniques (ST opérationnel et ingénierie)

→ Description de l'action :

Les services techniques sont en charge de maintenir le bon état d'usage et de fonctionnement du domaine public, des bâtiments et espaces communautaires. Ils en assurent la sécurité, la salubrité, le confort.

La **section ST opérationnel** exerce ses missions dans quatre grands domaines :

- Voirie et réseaux : Balayage/état routier, nettoyage des fossés et accotements, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales, entretien de stations d'épuration ...
- Les espaces verts : taille, élagage, tonte ...
- Les bâtiments communautaires : maçonnerie, électricité, plâtrerie / peinture, vitrerie, plomberie/chauffage, menuiserie/serrurerie, fabrication et mise en œuvre de mobiliers divers...
- Les apports logistiques et techniques dans le cadre d'événementiels, déménagements, navette courrier, remplacement à la livraison des repas de la restauration scolaire...

La **section Ingénierie** étudie et fait réaliser dans toutes leurs composantes, les travaux d'adaptation aux nouveaux besoins : construction, extension ou réhabilitation, travaux d'aménagement, d'embellissement... Elle est en charge du suivi des normes réglementaires, de la gestion des visites réglementaires et des commissions de sécurité, du suivi des fluides en vue d'optimiser les consommations énergétiques...

→ Moyens humains / équipements :

Les services techniques sont composés de 15 agents répartis comme suit :

- **Le service technique opérationnel** est composé de 8 agents répartis sur plusieurs sites :
 - 5 à Oloron : 1 responsable du service + 1 électricien + 1 agent spécifiquement compétent en plomberie + 2 agents polyvalents
 - 2 à Josbaig : 1 agent avec des compétences particulières en maçonnerie + 1 agent polyvalent
 - 1 en Aspe
- Un renfort saisonnier complète le service pendant la période de tonte :
- 1 saisonnier (5 mois)

- Des emplois d'été sur contrat de 15 jours (2 mois)
- **La section ingénierie** compte 4 agents, représentant 2,6 ETP (Équivalent Temps Plein) :
 - 1 chef de pôle (comptabilisé à 60% sur la partie technique)
 - 1 Technicien fluide
 - 1 Technicien bâtiment
 - 1 Technicien Voie et Réseaux Divers (en arrêt de longue durée donc non comptabilisé)
- **Un support administratif** est assuré par 3 agents en temps partagé avec d'autres services : 1,7 ETP.

En outre, le service fait appel à des prestations extérieures de maîtrise d'œuvre et de travaux. Pour mener à bien ses missions, le service technique opérationnel dispose de véhicules et matériels indispensables :

- Véhicules utilitaires et camions,
- Balayeuse,
- Tracteur,
- Débroussailleuses,
- Élagueuse,
- Broyeur,
- Tondeuses ...

→ **Bénéficiaires :**

Les services techniques œuvrent principalement pour les 74 bâtiments et espaces communautaires. Ils interviennent également pour les communes membres qui le souhaitent dans le cadre de convention de mise à disposition du service : 9 communes ont fait appel au service technique opérationnel (Aren, Estialescq, Géronce, Geüs d'Oloron, Orin, Préchacq-Josbaig, Saint-Goin, Saucède, Verdets) pour un total de **2 276 heures**.

→ **Faits marquants 2020 :**

- Continuité des activités toute l'année, pourtant perturbée par la Covid-19, même en période de premier confinement pour les missions obligatoires :
 - Entretien des stations d'épuration de la vallée de Josbaig, surveillance hebdomadaire des bâtiments et espaces communautaires, travaux d'entretien des espaces verts en fin de période, travaux préparatoires à la réouverture des services du type pose plexi, sens de circulation, réaménagement des espaces, etc.
 - Gestion des projets structurants (dont notamment Somport et Pont d'Enfer) et suivi des études et travaux confiés à des prestataires
 - Gestion administrative, budgétaire et comptable
- Prise en charge en urgence des travaux de confortement du Pont d'Enfer
- Études et opérations préalables au lancement des travaux de restructuration du Somport (PC, consultation des entreprises)
- Poursuite des travaux de confort et rénovation énergétique de la piscine d'Oloron
- Amélioration du complexe Crèche Ilot mômes à Oloron par la réalisation d'un Préau
- Amélioration du confort d'été de Crèch'ndo par la mise en place d'équipements de refroidissement /climatisation
- Aménagement de bureaux dans l'ALSH Josbaig
- Aménagement du 1er étage du bâtiment abritant le pôle développement économique
- Création de chemins piétonniers à la maison de santé de Bedous
- Lancement de marchés de commande groupés avec les communes tels défibrillateurs et extincteurs
- Réalisation en régie des travaux bâtiments et espaces verts (pour CCHB et pour les communes membres)

- Harmonisation des modalités d'assistance aux communes membres (uniformisation des tarifs)

→ Projets 2021 :

- Fort du Portalet : Poursuite des études et travaux du Pont d'Enfer, Galeries basses du Fort, Parking à Urdos
- Somport : Réalisation des travaux de modernisation de la station de ski et de réhabilitation de la station d'épuration associée
- Piscine d'Oloron Haut-Béarn : poursuite de l'opération de modernisation en phase étude
- Centre multiservices Fénart : Travaux de rénovation
- Médiathèque : Amélioration thermique et réagencement
- Espace Jéliote : construction d'un atelier marionnette et rénovation énergétique
- Siège CCHB : Rénovation du système de chauffage/climatisation
- Pépinière d'entreprise à Oloron : aménagements divers et rénovation énergétique
- Pôle Technique Intercommunal : rénovation énergétique + réflexions sur le stockage/parking/circulation
- Villa Bedat : Réaménagement de l'accueil et aménagements extérieurs
- Poursuite du diagnostic exhaustif des bâtiments en vue d'identifier les maintenances préventives nécessaires (régulières) et les investissements lourds à prévoir
- Poursuite de l'optimisation du service technique opérationnel par l'évaluation des moyens, suivie des investissements en matériels et véhicules, des formations et habilitations adéquats
- Poursuite des opérations de maintenance courante

b. Accueil des gens du voyage

→ Description de l'action

Sous la conduite de la Vice-présidente en charge de la cohésion sociale :

1/ Le pôle technique gère et entretient les équipements d'accueil des gens du voyage.

Il collabore, sur le volet « offre d'équipements » en particulier, à la mise en œuvre des actions prévues dans le schéma départemental 2020–2026 d'accueil et d'habitat des gens du voyage des Pyrénées-Atlantiques.

Il assure :

- L'accueil des familles sur l'aire de grand passage (démarches administratives pour le droit d'occupation et techniques pour l'installation) avec, à minima, un passage hebdomadaire ;
- L'entretien courant et le maintien en bon état de propreté de l'aire de grand passage ;
- La gestion des opérations plus lourdes, de réaménagement, rénovation et mise aux normes, qui visent à améliorer les conditions d'accueil des gens du voyage.

2/ Le pôle social construit les conditions d'une médiation sociale à partir du diagnostic de Gadgé-voyageurs et mène les actions visant à :

- améliorer les conditions de vie des gens du voyage ;
- améliorer l'insertion sociale ;
- réduire les situations conflictuelles.

→ Moyens humains / équipements

Le territoire dispose de 3 équipements :

- L'aire d'accueil des Angles à Oloron comprend 12 habitats adaptés (1 pièce de vie et 1 salle d'eau) qui sont gérés par l'office HLM ;
- Le terrain familial de Sœix est équipé d'un bloc sanitaire commun à tous les emplacements ;
- L'aire de grand passage (AGP) au Gabarn, Précilhon, est d'une capacité d'accueil de 35-40 emplacements.

Les moyens humains mobilisés représentent 0,5 ETP au pôle technique dont un agent régisseur chargé de faire payer les séjours sur l'aire du Gabarn et un agent du service technique ingénierie.

→ Bénéficiaires

Les gens du voyage

→ Faits marquants 2020

- Partenariat avec l'association Béarn Gadjé-voyageurs 64 pour un état des lieux de la situation des gens du voyage. Il a permis d'établir un diagnostic social territorial qui sera présenté en 2021.
- Réalisation, en régie, d'un bilan des problématiques liées à l'offre et à l'état des équipements d'accueil (Les Angles, Sœix et l'AGP) : maîtrise foncière insuffisante, aménagements inadaptés, défauts techniques, insalubrité, règlement d'usage quasi inexistant (ou pouvant être difficilement respecté et mettant l'agent régisseur en sérieuse difficulté), problèmes de voisinage, etc.

→ Projets 2021

- Résorber les situations à risque liées à l'insalubrité (dont la dépollution de l'aire des Angles) et aux conflits (dont la séparation de lot d'habitat / mise en place de compteurs individuels/établissement de baux individuels de location sur l'aire de Sœix)
- Sécuriser l'accueil au niveau de l'aire de grand passage, par l'installation d'une barrière de contrôle d'accès, la réfection / amélioration du bloc sanitaire, la mise en place de bornes de distribution d'eau et d'électricité automatisées (avec coupure en cas de non-paiement)
- Réaliser une veille technique et sociale efficiente avec le concours de Gadjé-voyageurs
- Mettre en place le comité territorial des partenaires du schéma départemental 2020–2026 d'accueil et d'habitat des gens du voyage des Pyrénées-Atlantiques qui permettra une meilleure coordination de tous les acteurs pour mettre en œuvre les actions du schéma.
- Accompagner les gens du voyage dans l'amélioration de leurs pratiques de collecte et de traitement des déchets ; réflexion sur un éventuel partenariat avec le SICTOM.

C. Piscines du Haut-Béarn : Oloron et Barétous

Rôle / objectif du service :

Le service intercommunal s'inscrit principalement dans une politique de sécurité et de santé publique par le « savoir nager ».

Les piscines permettent également une natation de loisirs et ludique : détente aquatique et panel d'activités sont proposés.

→ Description de l'action :

Le territoire de la Communauté de Communes du Haut-Béarn compte deux piscines situées sur les communes d'Oloron Sainte-Marie et de Lanne-en-Barétous.

La première est ouverte toute l'année. La dernière, non couverte, ouvre pour la période estivale, en général un peu plus de 4 mois (20 semaines).

Le service piscine est chargé de la gestion des équipements dans toutes ses composantes : pédagogique, technique, administrative et financière.

→ Moyens humains / équipements :

Le service compte 11 agents permanents et plusieurs saisonniers en période estivale :

- 1 directeur

- 4 MNS
- 4 agents d'accueil et entretien
- 2 agents techniques de maintenance

→ Bénéficiaires :

Nombre d'entrées générales à la piscine d'Oloron Haut-Béarn : 27 556 entrées en 2020

Entrées Public	10 409 entrées	
Scolaires	10 373 entrées	- Écoles : 7 811 entrées - Collèges et Lycées : 2 562 entrées
Associations	5 307 entrées	- Gym Volontaire : 995 entrées - Léo Lagrange : 865 entrées - Enfants d'eau : 767 entrées - Oloron Natation 64 : 2 538 entrées - Sauveteurs et secouristes béarnais (BNSSA) : 74 entrées - Kayak (Bidos, Soeix, Mauléon) : 68 entrées
Structures sociales et médico-sociales, corps d'Etat	732 entrées	- IME l'Espoir, ESAT St Pée, ITEP les Events, Foyer de vie Gabarn, Foyer de vie Perce-Neige, Foyer de vie Accous, Hôpital de Jour, etc. : 662 entrées - Pompiers, Gendarmes, Police, Douanes : 70 entrées
Leçons	735 entrées	

Nombre d'entrées publics à la piscine de Barétous Haut-Béarn : 4330 entrées sur les 3,5 mois d'ouverture en 2020

→ Faits marquants 2020

- **Fonctionnement perturbé**

La piscine d'Oloron Haut-Béarn a été fortement impactée par l'épidémie de la Covid-19. L'établissement a fermé ses portes le dimanche 15 mars pour ne rouvrir qu'au lundi 22 juin (14 semaines de fermeture totale).

L'ouverture estivale s'est faite en application de protocoles stricts qui ont conduit à une réduction très importante de la capacité d'accueil :

- Pas d'ouverture le matin
- Bassin intérieur fermé au public
- 75 personnes maximum en simultané dans l'enceinte de l'établissement (au lieu de 500 en temps normal)

Ces protocoles ont parfois amené le personnel de la piscine, de manière totalement contre-nature, à devoir refuser l'entrée à des personnes et des familles malgré les fortes chaleurs de l'été.

Les protocoles en vigueur à la reprise de septembre ont conduit à une réduction des créneaux associatifs pour permettre des temps de désinfection et l'absence de croisement des groupes ; à compter du 24 octobre et la mise en application du 2^e confinement, seuls les publics dits « prioritaires » ont été acceptés, c'est-à-dire que l'essentiel du public payant ainsi que les associations n'ont pas pu accéder à la piscine.

Au final, la fréquentation totale a été divisée par 2 par rapport à 2019.

La piscine de Barétous Haut-Béarn a également été impactée par la pandémie puisque son ouverture a été reportée de 5 semaines (le 27 juin au lieu du 23 mai initialement prévu), pour un total de 15 semaines d'ouverture au lieu de 20. Le public scolaire a été le plus impacté par ce report puisqu'aucune séance de natation scolaire n'a pu être dispensée avant l'ouverture estivale (contre 6 habituellement).

En revanche, malgré des protocoles tout aussi stricts qu'à Oloron, la fréquentation estivale a été nettement moins impactée car les fréquentations maximales autorisées (78 personnes maximum en simultané) étaient assez similaires aux fréquentations habituelles de l'établissement. La météo favorable a finalement permis de réaliser une bonne saison vu le contexte.

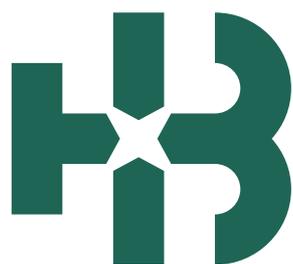
- **Travaux**

Oloron : Finalisation de la 1^{ère} tranche de travaux d'optimisation technique et énergétique.
Renouvellement de la signalétique.

Barétous : Embellissement des espaces verts.
Finalisation de la mise en sécurité du site.

→ **Projets 2021**

- Poursuite des investissements en lien avec l'hygiène/sécurité et l'optimisation du confort
- Poursuite du projet global de modernisation visant des travaux en 2025



HAUTBÉARN ✖
communauté de communes

12 Place de Jaca
CS20067
64402 Oloron Sainte-Marie Cedex
Tél. 05 59 10 35 70

 hautbearn.fr